



asset  
management

**INNOVER  
POUR LA  
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR  
CS 61595  
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W [WWW.CPR-AM.COM](http://WWW.CPR-AM.COM)

# CARAC ACTIONS EURO

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale  
FCP de droit français

---

**RAPPORT ANNUEL**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

---

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	3
<b>Compte rendu d'activité</b>	4
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice</b>	16
<b>Informations spécifiques</b>	19
<b>Informations réglementaires</b>	21
<b>Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels</b>	25
<b>Comptes annuels</b>	29
Bilan Actif	30
Bilan Passif	31
Hors-Bilan	32
Comptes de Résultat	33
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	34
Règles et méthodes comptables	35
Evolution de l'actif net	37
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	44
Inventaire	45
<b>Annexe(s)</b>	46
Rapport annuel de l'OPC Maître	47



asset  
management

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Caractéristiques principales du fonds

### Carac Actions Euro

Code ISIN : (C) FR0010669150

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG),  
prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) et soumis au droit français  
Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans Carac Actions Euro, vous investissez dans un portefeuille nourricier du FCP CPR Euroland ESG - IC, qui est investi en actions de la zone euro.

Conformément à la réglementation en vigueur, un FCP nourricier détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités.

Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion et des opérations sur instruments financiers à terme.

L'objectif de gestion, comme celui de son OPC maître, consiste à surperformer sur le long terme l'indice MSCI EMU NR tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

Stratégie d'investissement du fonds maître:

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) limitée, pouvant aller jusqu'à 3% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Le fonds respecte les règles ESG suivantes :

- Exclusion des émetteurs dont la note ESG est de "F" ou "G" à l'achat, en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;

- Exclusion des émetteurs dont la note est de "F" ou "G" à l'achat, sur au moins l'un des critères contribuant au calcul de la note globale ESG et définis comme pertinents pour la zone géographique ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent sur l'un de ces critères, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

Politique de gestion du fonds maître : La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Il a vocation à être investi en moyennes et grandes sociétés de la zone Euro.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille pourra investir jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

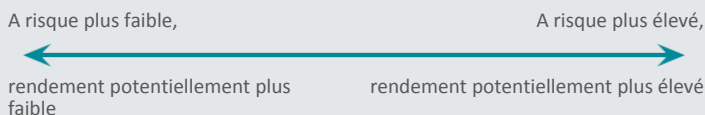
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Carac Actions Euro a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

Carac Actions Euro capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

#### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.
- Les dispositions en matières de souscription/rachat de l'OPC Maître, dans lequel est investi votre FCP, sont expliquées dans la rubrique "conditions de souscriptions et de rachats" du prospectus de l'OPC Maître.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

### Compte rendu d'activité

Juillet 2019

Faits marquants sur les marchés financiers Sur le mois de juillet, des records de marché haussiers sont tombés notamment aux Etats-Unis où le S&P a dépassé les 3000. Le CAC a dépassé les 5600, le Stoxx 50 les 3500. Malgré des résultats globalement en ligne et qui arrivent à battre des attentes très réduites sur ce trimestre, le marché veut jouer à se faire peur et pour cela tous les prétextes sont bons : la guerre commerciale US Chine qui n'arrête pas de rebondir, transbahutée au rythme des poussées de colère de M. Trump et des réponses que lui adressent ses différents interlocuteurs. Autre sujet : le Brexit qui risque de se transformer en hard Brexit. Les tensions entre l'Iran et les US. Tous ces éléments exogènes rendent la lecture boursière opaque, les investisseurs réclamant à cor et à cris des assouplissements monétaires pour donner des raisons aux marchés de continuer de monter. Ce fut chose faite hier soir. Au bout du compte, ce mois de juillet se termine sans progression. Bilan des principales positions du mois Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de l'IT Consulting & Services et des semi-conducteurs mais négative dans les produits alimentaires, le tabac et la distribution. L'effet pays fut quant à lui positif, notamment avec une bonne contribution en Allemagne et Finlande mais Négative en Italie et Espagne. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.13%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de 0.01%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué négativement à hauteur de -0.39%; Value avec 0.03% contre EPS. Momentum -0.02% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur Dividend.Yield. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Bayer Ag (UW, -6.8%) NXP Semiconductors N.V. (OW, 7.6%), Teleperformance (OW, 6.6%), Sampo Oyj-A Shs (UW, -9.3%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Royal Philips NV (UW, 8.8%), Kering (FR Listing) (OW, -10.2%) Konecranes Oyj (OW, -23.4%), Nokia Oyj (UW, 12.8%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Unilever NV/Heineken Holding Nv/NXP Semiconductors N.V. et vendu Bayer Ag/Unilever Nv-Cva/Danone SA. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Growth et à une augmentation du facteur Value. Perspectives pour le mois suivant Le FOMC a donc livré sa première baisse de taux depuis 2008, et mis fin à la réduction de la taille de son bilan 2 mois avant la date prévue. Powell a souligné la faiblesse de la croissance globale, les politiques commerciales, le ralentissement de l'activité manufacturière et une faible inflation pour justifier cette décision. Ce que le marché a retenu : la Fed n'a pas été assez « Dovish ». Décivant la baisse du jour comme un 'ajustement de milieu de cycle' et non comme le début d'un cycle de baisse ; et diluant quelque peu son message, la banque centrale a déçu les Bulls qui espéraient -50bps, ou alternativement -25bps mais moins d'ambiguïté sur le sort réservé à une seconde baisse en Septembre. En prenant juste un tout petit peu de recul : la Fed vient de baisser son taux directeur alors que les US sont en situation de plein emploi, que la croissance du PIB est sur sa tendance, et que les indices actions sont proches de leurs sommets historiques - et que l'inflation Core PCE est à 1.6%. Ce n'est pas exactement un environnement particulièrement intimidant pour les actions.

Août 2019

Faits marquants sur les marchés financiers Le mois d'août aura été marqué par le retour de la contraction du Stoxx600, qui a perdu 1.63% sur le mois, affichant ainsi sa deuxième performance négative depuis le début de l'année. Le durcissement du conflit commercial, les rebondissements politiques (Italie, Royaume-Uni) et les données macro-économiques mitigées auront eu raison de la patience des investisseurs. Depuis le début de l'année il n'est plus qu'en hausse de 12.74%. Dans ce contexte, les secteurs défensifs ont le mieux réagi (Utilities +3.3%, Immobilier +2.8%, Food & Bev +2.6%, Pharma +2.4%), et les secteurs cycliques & financiers ont sous-performé (Basic ressources -9%, Banques -7%, Assurance -6%, Auto -5.9%...). Une fois de plus, les analystes ont révisé en baisse leurs attentes de bpa pour le Stoxx600 (-1.4%) amenant les anticipations à +1.95%. Par ailleurs, la détente des taux s'est poursuivie sur le mois : le bund s'est détendu de 28.8bp à -0.738% et le 10 ans US a perdu 50 bp, chutant à 1.50%. Dans cet environnement chahuté par de vives tensions commerciales, le pétrole a chuté de 7% à USD60.49. Bilan des principales positions du mois Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution pour les financières et les matériaux mais négative dans la technologie de l'Information et la consommation discrétionnaire. L'effet pays fut quant à lui neutre, avec une bonne contribution en Allemagne et Irlande mais négatif aux Pays-Bas et en Italie. Notre facteur agressif et notre facteur défensif ont des contributions qui s'annulent. Dans le détail de

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

nos facteurs nous retrouvons un effet sélection qui a contribué négativement à hauteur de -0.46%; Value à 0.09% contre EPS Momentum 0.01%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif (Bayer) Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur blend et sous-pondérés sur le facteur Dividend Yield. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Unilever NV (OW, 7.8%), Air France-Klm (OW, 4.8%), Enel Spa (OW, 5.7%), Mtu Aero Engines Holding Ag (OW, 9%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Bayer Ag (UW, 11.8%), Compugroup Holding Ag (OW, -27.1%), Essilor International (UW, 5.1%), CNP Assurances SA (OW, -11.8%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Royal Philips NV/Vonovia SE/Fraport Ag et vendu Kering /Amadeus IT Holding SA et Téléperformance. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatilité et à une augmentation du facteur défensif. Perspectives pour le mois suivant Deux acronymes sont à la mode sur les marchés : TINA (There is No Alternative) et TINE (There is no Euphoria), deux maîtres mots qui sous-tendent le climat ambiant. Les taux très bas, voire négatifs ont poussé de nombreux investisseurs « obligataires » à investir sur les marchés actions pour y trouver du rendement sans préambule de niveau de valorisation mais uniquement un focus sur la volatilité et les bénéfiques à venir. Couplé à une régulation grandissante et sécuritaire ils se sont rués vers les titres « défensifs », « de qualité » avec une « faible volatilité » et ont poussé la valorisation de ces titres sur des niveaux jamais atteints. Bien entendu la valorisation du reste de la cote délaissée par ces flux massifs a elle baissé progressivement sans provoquer de retour à la moyenne bien agréable. On paie 14 fois les actions Euro/Europe ayant une croissance attendue des bénéfices de 4.7% en 2019 et 10% en 2020 (consensus Factset) dans un contexte de 10 ans allemand à -0.70%. Ces données rendent le marché actions théoriquement très attractif, mais elles le fragilisent dans la pratique car son niveau de valorisation n'est plus une donnée de l'équation « avant investissement » mais la résultante des flux. Ce phénomène perdurera tant que les banques centrales sont omniprésentes.

### Septembre 2019

Faits marquants sur les marchés financiers En septembre le MSCI AC World a repris 1.9% après avoir perdu 2.6% le mois précédent : assouplissement monétaire de la Fed, quantitative easing de la BCE, en réponse à une baisse des PMI américains sous les 50 pour la première fois dans ce cycle. Le Japon (+3.2%) et l'Europe (+2.6%) ont surperformé, les Etats-Unis ont sous-performé (+1.6%). Une tension sur les rendements obligataires a favorisé les Financières et le style Value ; les actifs plus chers tels que Logiciels et Momentum ont sous-performé. Mais dans le détail, la lecture sectorielle est compliquée par des éléments spécifiques. Technologie Hardware (+6.5%) et les Semiconducteurs (+4.3%) étaient en tête des performances, portés par des propos interprétés comme encourageants sur la guerre commerciale. Les banques (+5.7%) bénéficiaient de rendements obligataires en hausse. La hausse passagère du cours du pétrole après l'attaque sur Aramco a favorisé l'Energie (+4.3%). Les secteurs défensifs ont sous performé, notamment Pharma (-0.3%) et Consommation Courante (+0.5%). Bilan des principales positions du mois Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution sur le secteur de la consommation Discrétionnaire mais négative dans les financières et les matériaux. L'effet pays fut quant à lui négatif (Allemagne, Irlande) malgré une bonne contribution de la France et de l'Allemagne. Notre facteur agressif dégage une contribution positive. Le facteur défensif est neutre en termes de contribution.. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons un effet sélection neutre, un effet value de -2 bp. L'effet taille de capitalisation a été positif ainsi que l'effet lié à l'exclusion ESG. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur blend et sous-pondérés sur le facteur Dividend Yield. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Bayer Ag (UW, -3%), Peugeot Sa (OW, 13.1%), Casino Guichard Perrachon (OW, 13.2%), ENGIE SA (OW, 8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Unilever NV (OW, -3.1%), Sudzucker AG (OW, -5.4%), Arcelormittal (OW, 0.2%), Leonardo - Finmeccanica S.p.A. (OW, -4.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté TOTAL S.A./Deutsche Post Ag-Reg/Porsche Automobil Hldg-pfd et vendu Airbus Group NV/Eni Spa/Beiersdorf Ag. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Price. Momentum et à une augmentation du facteur Quality. Notre fusible étant toujours désactivé nous restons dans un régime de marché bull Perspectives pour le mois suivant Octobre annonce la dernière saison de résultats de l'année, avec des risques de profit warnings pour la fin de l'année, où se concentre le risque pour les nombreux émetteurs dont la séquence de résultats est en retard sur la guidance annuelle. Le ratio global de révisions de résultats (nombre de révisions haussières du bénéfice par action divisé par nombre de révisions baissières) est tombé de 0.70 en août à 0.60 en septembre, le plus bas de l'année. Il a chuté dans toutes les régions. Il a chuté dans douze secteurs sur seize, il est au plus bas pour l'Energie (0.35) et les Banques (0.38). Il reste élevé dans les Logiciels (monté de 1.15 à 1.18), les Assurances (0.95), la Pharma (0.91), et

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

l'Immobilier (0.86). 1) A court terme, plutôt rassurant car abaisse les attentes en vue des résultats d'octobre. Mais 2) A moyen terme, relance le débat sur l'inefficacité des banques centrales, et la nécessité de mesures budgétaires. Au niveau microéconomique, il y a un sujet qui mérite selon nous attention dans les prochains mois : l'inflation, peut-être enfin sous-estimée, comme peut le suggérer la mise en garde des distributeurs américains contre des droits de douane intempestifs qui finissent par arriver en tête des préoccupations des consommateurs américains. Certains brokers contrariants parlent d'inflation. Les sociétés qui le peuvent tendent à augmenter leurs prix, à cause des droits de douane, mais aussi pour privilégier les marges et cash-flows (exemples : retail, électronique, services informatiques, pneumatiques) ; cette observation est à surveiller en parallèle avec des capex d'entreprises en baisse - normal, elles préfèrent racheter des actions faute d'inspiration. Le mois dernier l'aversion au risque avait fortement monté, mais les anticipations d'assouplissement monétaire voulaient toujours dissuader d'un virage agressivement défensif. Certains brokers publiaient une jauge de peur qui entrainait dans la zone d'achat contrariant. En ce 1er octobre, l'ISM au plus bas depuis 10 ans réoriente graduellement le débat vers l'efficacité de la politique monétaire, et la nécessité d'un relais par des mesures budgétaires contre des fondamentaux décidément averses.

### Octobre 2019

Faits marquants sur les marchés financiers Une performance (+0.92%) positive du STOXX 600 sur le mois d'octobre mais moins marquée que les +3.6% du mois de septembre, principalement à cause de la baisse des indices sur la première semaine avec la publication de chiffres macro-économiques décevants en Europe (PMI Allemagne pour le mois de septembre) et aux Etats-Unis (ISM manufacturier) attisant ainsi les craintes de récession. En Europe, les incertitudes autour du Brexit persistent, le Parlement britannique a voté en faveur de l'accord de Boris Johnson concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne mais s'est prononcé contre le calendrier accéléré du Brexit. Les députés ont aussi voté pour l'organisation des élections législatives anticipées le 12 décembre. La BCE a confirmé l'ensemble des mesures adoptées en septembre dont la relance du « Quantitative easing » à compter du 1 novembre et à raison de 20Mds€ par mois, sans horizon de temps. La publication des PMI (notamment pour l'Allemagne 48.6 en octobre), du PIB chinois à 6% vs 6.2% au T3 2018, les avertissements sur les résultats des entreprises et l'entrée en vigueur des tarifs douaniers américains supplémentaires sur 7.5Mds€ de produits européens ont pesé sur les marchés européens. Toutefois, les gestes d'apaisement entre les Etats-Unis et la Chine et les déclarations encourageantes de Donald Trump qui a indiqué qu'un accord commercial pourrait être signé au mois de Novembre ont compensé ces effets. La saison des publications de résultats semestriels bat son plein avec des réactions mitigées : en moyenne plutôt positives pour le secteur auto (+6.9% sur le mois) qui affiche la meilleure performance sur le mois et négatives pour le secteur alimentation (-5.6% sur le mois) qui affiche la pire performance de l'indice. Le secteur des matières premières (+1.2% sur le mois) progresse porté par une vague d'optimisme sur le commerce. Le secteur banques (+1.7% sur le mois) profite de la progression des banques britanniques suite au report du Brexit. Le secteur produits de santé personnels et produits de luxe (-0.7% sur le mois) affiche la pire performance de l'indice, pénalisé par le profit warning d'Ubisoft (-20.2% sur le mois) et Hugo Boss (-23.3% sur le mois). Sur le plan M&A, AMS (-0.6% sur le mois) a relancé son offre de rachat sur OSRAM (-0.9%) au prix de 41€ par action. LVMH (+4.9%) a fait une offre sur le joaillier américain TIFFANY (+34.4%) à 120\$ / titre, valorisant ce dernier à 14.5Mds\$, mais cette offre pourrait être rejetée selon la presse. Après avoir refusé le projet de fusion de Takeway (-0.3%), Just Eat (+10%) a reçu une nouvelle offre de rachat lancé par Prosus (-8.2%), pour un montant de 4.9Mds£. Atos (+7.3%) a réalisé la cession de 14.7m d'actions Worldline (-6%), pour en détenir que 23.4% du capital. Après plusieurs discussions, PSA (-0.8%) et FIAT (+17.3%) se sont mis d'accord à l'unanimité de fusionner à 50/50 les activités des deux groupes après : distribution d'un dividende spécial de 5.5Mds€ pour les actionnaires de FCA ainsi que sa participation dans Comau (spécialiste de l'automation industrielle) estimée à 250 millions d'euros et distribution de la participation de 46.2% dans FAURECIA aux actionnaires de PSA sur le mois). Bilan des principales positions du mois Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution Financials et Health Care mais négative dans les Matériaux et la technologie de l'information. L'effet pays fut quant à lui négatif, avec pourtant une bonne contribution en Finlande et Belgique mais négatif en France et Irlande. Nous observons également un effet positif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de 0.13%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.04%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.03%; Value avec 0.21% contre EPS. Momentum -0.02% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été neutre (très positif sur Wirecard et négatif sur Bayer, deux valeurs exclues). Sur le mois deux titres ont dû être vendus pour des motifs d'exclusion ESG : Wirecard et Deutsche Bank Sur la

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur Volatility. Perspectives pour le mois suivant Même si les publications de résultats aux Etats-Unis sont correctes, globalement, il y a toujours des révisions en baisse sous la pluie des publications - en fait c'est bien parce que les attentes sont revues en baisse que les publications sont au-dessus des attentes. Le ratio global de révisions reste toujours très en-dessous de un à 0.65 en octobre (0.60 en septembre) : en étant optimiste on peut y voir une légère accélération. Baisse à peu près partout, sauf assurances et logiciels. En Europe à la moitié de la saison de résultats, 48% des publications ont battu les attentes d'EPS, ce qui reste sous la moyenne historique : positives la pharma et la technologie ; négatives alimentaire boisson et services financiers. Value mieux que Croissance ; Qualité en tête des surprises positives sur les chiffres d'affaires. Cela ne doit pas masquer que les attentes d'EPS 2019 continuent de baisser, et sont aujourd'hui à +0.7%. Les vues sur la Chine sont équilibrées (positives par exemple pour les leaders du luxe) ; effets devises généralement positifs. Les préoccupations principales des sociétés sont l'inflation par les coûts (matières premières et autres). L'inflation est effectivement un sujet que nous avons déjà mentionné. Certains brokers contrariants parlent d'inflation. Les sociétés qui le peuvent tendent à augmenter leurs prix, à cause des droits de douane, mais aussi pour privilégier les marges et cash-flows (exemples : retail, électronique, services informatiques, pneumatiques) ; cette observation est à surveiller en parallèle avec des capex d'entreprises en baisse - normal, elles préfèrent racheter des actions faute d'inspiration.

Novembre 2019

Faits marquants sur les marchés financiers Les indices actions globaux sont restés sur leur trajectoire haussière en novembre pour finir sur les plus hauts historiques atteints début 2018. Le MSCI AC s'est adjugé 2,5%, portant à 27,9% sa performance depuis le début de l'année. En Europe, la hausse a été très homogène. Le CAC a pris 3,1%, le DAX 2,9%, le MIB italien 2,7%. La légère contre-performance en livre du FTSE (+1,8%) est corrigée en euro (+3%). L'Irlande (+7%) a profité des anticipations d'une meilleure visibilité sur le Brexit avec une majorité conservatrice plus confortable après les élections du 12 décembre. Pour faire la balance, l'IBEX espagnol a sanctionné à la marge la mise en place d'une coalition PSOE-Podemos. En termes sectoriels, les secteurs « trade » ont logiquement dominé avec la tech, les matériaux et les industrielles affichant des hausses de plus ou moins 5%. Une exception notable : l'auto (1%) qui a été plombée par l'annonce de plans de restructuration importants et des investissements nécessaires à l'électrification des gammes. Les financières ont également surperformé (+2,6% pour les banques et +3,1% pour les services financiers) grâce à la remontée des taux longs. Les défensives, notamment celles inversement sensibles aux taux, ont fermé la marche, sauf la santé qui a profité du message positif envoyé par le secteur des assureurs spécialisés aux Etats-Unis et le programme plus libéral que prévu de la candidate démocrate Elisabeth Warren. Les analystes ont peu touché à leurs prévisions de BPA à 12 mois glissants, les ajustements à la hausse sur 2019 étant compensés par l'inverse sur 2020. Bilan des principales positions du mois Sur le mois sur le fonds, nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution de la consommation durable et des matériaux mais négative dans les Financières et les services aux collectivités publiques. L'effet pays fut quant à lui négatif, avec pourtant une bonne contribution en France et Italie mais négatif en Allemagne et Irlande. Nous observons un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.25%, et de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.03%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.04% ; Value avec 0.04% contre EPS. Momentum -0.03% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Bayer Ag (UW, -1.4%), SES SA Class A (UW, -30.8%), Atos Origin Sa (OW, 13.4%), Faurecia (OW, 12%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: ENGIE SA (OW, -3.4%), Qiagen N.v. (UW, 39.9%), Infineon Technologies Ag (UW, 9.3%), Prysmian Spa (UW, -1.7%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Volkswagen Ag-pfd/Fortum Oyj/PostNL NV et vendu ENGIE SA/Actividades de Construcción y Servicios SA/Fiat Chrysler Automobiles N.V. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Price Momentum et à une augmentation du facteur EPS Momentum. Notre fusible étant toujours désactivé nous restons dans un régime de marché bull. Perspectives pour le mois suivant L'année 2019 restera comme une année où les performances ont devancé les croissances de bénéfiques sur la plupart des marchés actions mondiaux. Mais si l'on prend en compte 2018 (réforme fiscale aux Etats-Unis) et 2019 (guerre commerciale), on se rend compte que l'ensemble est plus cohérent !! Car la forte progression des croissances de bénéfiques en 2018 s'était soldée par une forte baisse annuelle des indices actions et 2019 est venu compenser cela avec de bonnes performances actions pour des

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

croissances de bénéfices atones voire légèrement positives (hors Chine à +20%). La question pour 2020 devient donc : dans un environnement de taux qui doivent rester bas (Fed + BCE, BOJ & PBOC à la manœuvre) et qui donc évacue le risque de valorisation, la croissance des bénéfices attendue pour 2020 offre-t-elle une poursuite de la hausse ?? La réponse est oui pour, plusieurs raisons : la croissance des bénéfices attendue pour 2020 (autour de 8 à 10%) est revue en hausse partout dans le monde sauf aux Etats-Unis.. un accord (voire plusieurs) autour de la guerre commerciale sera vu comme un facilitateur de conversion des espoirs de bénéfices pour les exercices 2020 et 2021. le dernier discours de Jérôme Powell indique clairement que le risque d'intervention de la Fed est uniquement à la baisse des taux directeurs, donc au pire rien ne bouge.. les programmes de rachats d'actions américains faiblissent (entre 600 et 700 Mds \$) mais restent largement supérieurs en volume aux différents flux « potentiels » des investisseurs institutionnels et particuliers. Qu'est ce qui pourrait remettre en cause cette belle histoire ?. pas de signature d'un accord commercial. une vague démocrate qui décide de réorienter les politiques monétaires et les rachats d'actions vers des enjeux sociétaux Le risque est donc plutôt à la hausse, mais ce ne sera pas un long fleuve tranquille !!

Décembre 2019

Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés actions européens ont été principalement portés, sur le mois de décembre, par une baisse des tensions politiques matérialisée par l'accord commerciale de phase 1 entre les USA et la Chine, l'annulation de la hausse des droits de douane du 15 décembre et une victoire nette du premier ministre britannique, permettant le vote de l'accord de retrait de l'Union Européenne. Le Msci emu progresse de plus de 1% sur décembre, clôturant une belle année en absolu à plus de 25%. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois sur le fonds, nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de la consommation courante et de la santé mais négative dans les matériaux et les industriels. L'effet pays fut quant à lui négatif, avec pourtant une bonne contribution en France et Pays-Bas mais négatif en Allemagne et en Irlande. Nous observons un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.07%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de -0.04%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué négativement à hauteur de -0.43%; Value à -0.02% contre EPS Momentum -0.03% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif de 3 points de base (l'exclusion de Wirecard, positive de 4 points de base a été annulée par celle de Bayer qui coûte 7). Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Wirecard Ag (UW, -7.4%), STMicroelectronics N.V. (OW, 10.2%), Kerry Group Plc-A (UW, -4.2%), Zalando SE (OW, 15.1%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Ipsen SA (OW, -21.4%), Bayer Ag (UW, 7.8%), Delivery Hero AG (UW, 47%), Industria de Diseno Textil, S.A. (UW, 13.7%). Les principales opérations réalisées sur la période ont été les suivantes : nous avons acheté Prosus N.V./Munich Reinsurance, Greencore Group Plc et vendu Unilever NV/Ipsen SA/Ucb Sa. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Value et à une augmentation du facteur Price Momentum. Notre fusible est toujours désactivé nous restons par conséquent dans un régime de marché bull. Perspectives pour le mois suivant Les marchés actions vont sans doute continuer de performer mais probablement pas sur le même rythme que celui de 2019. Les performances importantes de 2019 ont déjà anticipé une partie de la reprise due à la résolution des risques géopolitiques. Or le risque politique des élections américaines ne nous semble pas suffisamment intégré par le marché tandis que le calendrier d'un accord Europe/UK en un an pour un Brexit ordonné ne nous semble pas réaliste. Ces « aléas » sont pourtant de nature à modifier significativement l'aversion au risque des investisseurs. Il n'empêche que les actions européennes restent la classe d'actifs à privilégier dans une allocation en 2020.

Janvier 2020

Sur la première quinzaine du mois de janvier, les marchés sont restés dans la dynamique de la fin 2019, se laissant porter sur les actifs à risque dans un contexte marqué par des environnements monétaires toujours aussi accommodants, le déblocage des négociations commerciales sino américaines à l'échelle globale et la sortie de l'impasse Brexit en Europe et au Royaume-Uni. L'abaissement le premier jour du mois de 50pdb du taux de réserves obligatoires par la PBOC, le ton plus « dovish » de la BoE pendant sa réunion du 9 janvier, l'amélioration des PMI européens, et des statistiques macro-économiques américaines globalement bien orientées ont nourri le mouvement. Le week-end du 17 et 18 janvier, les premiers cas d'infection à un nouveau coronavirus étaient rendus publics à Wuhan, un des centres manufacturiers chinois. Sur les deux semaines suivantes, l'épidémie s'est répandue rapidement pour se révéler la crise sanitaire la plus



# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

importante depuis l'épisode du SRAS de 2003. Avec des courbes de progression préoccupantes en dépit de l'ampleur des mesures d'endiguement adoptées par les autorités chinoises, le marché, a trouvé le prétexte à une correction technique qu'il refusait de chercher jusque-là. Les indices ont terminé le mois sur des replis, et c'est le MSCI EM qui a fait la plus mauvaise performance raison des craintes de voir l'économie chinoise fortement ralentir, la proximité géographique, la sensibilité à la clientèle chinoise sur son marché domestique mais également à l'étranger et l'arrêt potentiel des chaînes d'approvisionnement en lien avec la Chine continentale. Le cours du baril a abandonné 15% pour le WTI. La correction sur les marchés à risque a profité aux valeurs refuges. Le repli des anticipations d'inflation parallèlement à la baisse des prix des matières premières a accompagné le mouvement. Les taux 10 ans ont décroché retrouvant des niveaux proches de ceux de la rentrée. En Europe, la Tech ne perd par exemple que 0.9%, faisant marginalement mieux que le Stoxx600 grâce à la bonne tenue du hardware telecom en général et de Nokia (+6.8%) en particulier qui a surfé sur les premières prises de commandes 5G auprès des opérateurs. Même relative surprise avec les biens de consommation (+0.6%) qui ont globalement bien résisté aux dégagements importants et logiques dont a été victime le compartiment du Luxe. Partout ailleurs, l'exposition au risque Chine et à la baisse des taux ont façonné les performances. L'auto (-9.8%) a fermé la marche, suivie de près par les matériaux de base (-7.5%) et les pétrolières (-7%). Les transports & loisirs (-5.2%) et les banques (-5.1%) ont suivi d'un peu plus loin. A l'inverse, l'immobilier (+1.7%) et les utilities (+8.7%) ont surfé sur la baisse des taux, et pour, ces dernières, sur l'aspiration produite par la thématique « énergie propre ». Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle du MSCI EMU. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution des Materials et Utilities mais négative dans les Consumer discretionary et Energy. L'effet pays est neutre, avec une bonne contribution de la France mais négatif pour l'Allemagne et l'Irlande. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.09%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.06%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de -0.30%; Value à -0.08% contre EPS.Momentum à 0.09% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. Deux titres ont été exclus ce mois-ci de l'univers d'investissement sur la base de l'ESG: EssilorLuxottica et Nexans. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Offensif et sous-pondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Enel Spa (surpondéré, 13.4%), Daimler Ag (sous-pondéré, -15.3%), E.On Ag (surpondéré, 7.5%), Fresenius Medical Care Ag & (surpondéré, 5.7%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Wirecard Ag (sous-pondéré, 23.9%) exclue par l'ESG, Deutsche Bank Ag-registered (sous-pondéré, 19.8%), Deutz Ag (surpondéré, -15%), Porsche Automobil Hldg-pfd (surpondéré, -8.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Fresenius Medical Care Ag & Hannover Rueckversicheru-Reg/E.On Ag et vendu Daimler Ag/Allianz SE/PostNL NV. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Dividend.Yield et à une augmentation du facteur Offensif.

### Février 2020

Près de 11% pour le Nikkei, 12% pour le MSCI AC, un peu moins de 13% pour le S&P, un peu plus pour le Stoxx600 entre les plus hauts de la mi-février et le dernier jour du mois. Rien de tel depuis la correction de la fin 2018. Cette fois-ci, c'est la crainte de voir l'épidémie de coronavirus COVID 19 sortir de Chine et impacter la croissance globale qui a servi de catalyseur après une séquence de hausse ininterrompue depuis début octobre 2019. Sur les quinze premiers jours du mois, les choses avaient pourtant bien démarré. Les indices ont commencé par repartir de l'avant après une seconde quinzaine de janvier déjà marquée par le début de l'épidémie en Chine. Aux Etats-Unis et en Europe, les indices sont allés chercher de nouveaux plus hauts, portés par des statistiques macro-économiques militant pour un début de rebond dans la sphère manufacturière dans les économies développées et par la rapidité et l'ampleur des mesures d'endiguement mises en œuvre en Chine. L'annonce de tests sur des candidats vaccins a également nourri le repli de l'aversion au risque tout comme le ralentissement des nouveaux cas d'infection dans la province du Hubei. Les secteurs les plus affectés depuis la mi-janvier comme l'auto, les transports et la consommation discrétionnaire se sont même sensiblement repris. C'est l'avertissement sur ses perspectives 2020 d'Apple le 17 février, dans lequel le groupe a mis en avant ses problèmes de rupture d'approvisionnement, qui a sonné le démarrage de la correction qui va emporter les marchés sur les deux semaines suivantes. L'apparition de foyers d'infection en Corée du sud le 21 du mois, puis le 24 en Italie et le 25 aux Etats-Unis va précipiter les choses en faisant planer le spectre de la contagion dans les pays développés. Les mesures de prévention adoptées ont été perçues comme potentiellement dommageables à la croissance. Le VIX a plus que doublé. Les « spreads » de crédit HY se sont fortement écartés des deux côtés de l'Atlantique, le

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

cours du brut a décroché de 13% supplémentaires après les 10% perdus sur janvier (brent). Les courbes de taux ont décalé à la baisse. En Allemagne, le taux 10 ans s'est rapproché de ses plus bas de l'été dernier. Même type de mouvement sur les changes. Sur les actions, paradoxalement, ce sont les marchés asiatiques qui ont le mieux résisté à la tempête. Deux facteurs expliquent cette situation. Le ralentissement du développement de l'épidémie en Chine continentale d'abord. Ensuite, l'ampleur des mesures de soutien adoptées par les autorités chinoises et le virage stratégique le 3ème week-end du mois lorsque Xi Jinping a exhorté à la reprise du travail partout dans le pays ont permis d'éviter le pire. En Europe, la baisse s'est logiquement faite plus forte sur les secteurs directement exposés à la thématique de l'épidémie (Transports & Loisirs, distribution) et à celle de la contraction de la demande chinoise. Mais la baisse a gagné du terrain en raison des avertissements émis par des entreprises exposées au marché local chinois ou à des problèmes de rupture de chaîne d'approvisionnement comme l'auto, les biens et services industriels, les boissons et l'alimentation ou les biens de consommation. La baisse a été du même ordre de l'autre côté de l'Atlantique, et très homogène. Sur les 11 macro-secteurs, 7 ont perdu entre -6,3% et -8,4%. Comme en Europe, les pétrolières se sont distinguées à la baisse (-14,6%). Contrairement à l'Europe, les utilities n'ont en revanche pas échappé aux prises de bénéfices. Le transport aérien et l'aerospace/defense ont pesé lourd au sein des industrielles. Les financières, enfin, ont logiquement pâti du retournement des taux et de quelques publications décevantes. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Industrielles et de la Consommation durable mais négative dans les Matériaux et les Financières. L'effet pays est quant à lui positif, notamment avec une bonne contribution en Allemagne et Irlande mais négatif en France. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution de 0.23%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.03%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.02%; Value à 0.10% contre Momentum de bénéfiques à 0.02% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur Volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme E.On Ag (surpondéré, 0.2%), Anheuser-Busch InBev (Ordinary) (sous-pondéré, -25.7%), Electricite De France (surpondéré, 10.7%), Ingenico (surpondéré, 3.8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Leonardo - Finmeccanica S.p.A. (surpondéré, -17.1%), Deutsche Bank Ag-registered (surpondéré, -3.1%), Airbus Group NV (surpondéré, -19.1%), Eramet (surpondéré, -24.4%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Schneider Electric Sa/Allianz SE/Banco Santander Sa et vendu Fresenius Medical Care Ag & Airbus Group NV/Leonardo - Finmeccanica S.p.A.. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Quality et à une augmentation du facteur Growth. Notre fusible crédit- actions s'est activé au 1er mars 2020. Le marché est donc passé en régime « bear », et nous utiliserons dorénavant le multi facteur défensif dans la construction de portefeuille. Actuellement, ce multi facteur se caractérise par une exposition implicite positive à la croissance, et au momentum (de prix et de bénéfiques), en plus d'une exposition implicite négative à la décote.

### Mars 2020

En mars, les indices sont repartis à la baisse dès le 5 du mois, lorsque le nombre de cas d'infections enregistrés aux Etats-Unis a décollé. La baisse s'est aussi nourrie de la rupture des négociations entre l'OPEP et la Russie. Le baril de brent a perdu 25% le 9 mars. Les indices européens et US ont décroché de plus de 7% ce jour-là, déclenchant les coupe-circuits à Wall Street pour la première fois depuis 2013. Les réponses budgétaires et monétaires en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et aux Etats-Unis, la baisse de 0.5% des taux anglais et américains, le relèvement à 32Md€ du QE mensuel de la BCE et des 200Md£ de la BoE, les enveloppes de 300Md€ en France, et de 330Md£ en Angleterre pour garantir des prêts bancaires, les 750Md\$ par la Fed pour racheter des ons du trésor et des MBS, la réouverture par la Fed de ses guichets de refinancement exceptionnels et une baisse des taux de réserves obligatoires en Chine sont restés sans effets apparents. Le renforcement des mesures de confinement, une succession des signaux macro-économiques alarmistes et les difficultés de trouver un accord aux Etats-Unis pour adopter le plan de soutien ont pesé plus lourd. Deux nouvelles baisses historiques les 12 et 16 mars, au cours desquelles le S&P a décroché de 21% et le Stoxx600 de 16%. Entre le 19 février et le 23 mars, le S&P a abandonné près de 34% ; le Stoxx600 plus de 35%. La tendance s'inverse à partir du 24 mars et de l'accord trouvé entre républicains et démocrates d'un plan de 2.2trilliards de dollars. La mise en œuvre de rachats, sans limites, par la Fed a poussé dans le même sens. En trois séances, le Nikkei a repris 18%, le S&P plus de 17%, le MSCI AC 15%, le MSCI EM 12% et le Stoxx600 15%. L'inscription de 3 millions de chômeurs n'a pas enrayé le rebond. Mais l'accélération des infections et des décès aux Etats-Unis, ainsi que la demande

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

aux banques de la BCE et de la PRA de suspendre leurs dividendes et rachats d'actions ont calmé le jeu sur les dernières séances de mars. En termes de thématiques d'investissement en Europe, les transports et loisirs et les banques ont été les victimes expiatoires du mois, en décrochant de 30%. Les mesures de limitation de circulation et de confinement et leur corolaire le choc sur la demande ont été les moteurs de différenciation entre titres. L'arrêt de l'activité, avec des coûts fixes élevées, mais aussi la solidité financière, la capacité à verser un dividende et les expositions géographiques ont lourdement pesé à la fois sur les cycliques et... les moins cycliques, et ont conduit à une grande dispersion des performances intra-sectorielles. L'auto et l'effondrement des immatriculations en Europe. Les biens et services industriels et l'immobilier, pour ce dernier plombé par le segment de l'immobilier commercial. La construction (et ses concessions autoroutières et aéroportuaires), les media et l'assurance ont suivi de près. Le retour aux actionnaires a pesé sur les utilities et les télécoms qui n'ont pas vraiment profité de leur profil défensif. Les autres défensives ont mieux résisté. La santé ne perd que 2,8%. Les boissons & alimentation (-7,9%), les biens de consommation (-9,3%) et la distribution (-9,3%) ont bénéficié de la forte hausse des achats de précaution des ménages. En termes géographiques, c'est la Suisse (-3,9%) qui a le mieux tiré son épingle du jeu parmi les marchés les plus importants grâce à ses pharmaceutiques et ses bilans solides. Le FTSE a également mieux résisté (-13,4%) grâce à la faiblesse de la livre. A l'autre extrémité du spectre, l'Espagne (-22,1%) et l'Italie (-22,4%), ont été sanctionnées à la hauteur de leurs expositions à l'épidémie. Le CAC et le DAX finissent en ligne avec les indices. Sur les fonds, nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Industriels et de la consommation courante mais négative dans la technologie de l'information et l'immobilier. L'effet pays fut quant à lui neutre, avec une bonne contribution en Allemagne et Royaume-Uni mais négative au Portugal. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.30%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de 0.03%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection neutre un facteur value qui a une contribution de 0.14%, un EPS.Momentum de 0.08% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif de 11 points de base (Wirecard, Biomérieux et Koné). Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend/agressif et souspondérés sur le facteur Dividend Yield. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Ing Groep Nv-Cva (UW, -43.3%), Sartorius Ag-Vorzug (OW, 7.4%) GM, Qiagen N.v. (OW, 15.1%), Mtu Aero Engines Holding Ag (UW, -36.3%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Danone SA (UW, -7.1%), Takeaway.com Holding BV (UW, -11.6%) GM, Proximus SA (UW, -8.1%) D, Porsche Automobil Hldg-pfd (OW, -31.2%) QD. Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté ASML Holding N.V./Ubisoft Entertainment/Deutsche Post Ag-Reg et vendu ENGIE SA/Airbus Group NV/Aroundtown Property Holdings Plc. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Blend et à une augmentation du facteur Défensif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Ing Groep Nv-Cva (UW, -43.3%), Sartorius Ag-Vorzug (OW, 7.4%) GM, Qiagen N.v. (OW, 15.1%), Mtu Aero Engines Holding Ag (UW, -36.3%). Pour rappel le fusible crédit-actions s'est activé le 2 mars 2020. Nous sommes donc passés en régime de marché bear /défensif. Faire des projections est encore plus difficile en ce moment que de coutume. Sur les marchés actions vu des Etats-Unis pour cause de globalisation, on parle de trimestre « presque pire » jamais vu en bourse. 9eme au classement des performances trimestrielles les plus mauvaises de l'histoire (la palme revient au Q2 1932 avec -39.4%). Et pourtant cette fin de trimestre avait un facteur de soutien : le rebalancement obligation/action de fin de trimestre des hedge funds estimée par certains brokers à 139 milliards de dollars d'actions à acheter. Mais si certains fonds de pension n'ont pas de latitude quant à l'exécution de ce jeu de vases communicants, d'autres peuvent user de leur discrétion. et ce travail d'estimation devient ainsi très difficile à faire ; certains pensent que 70% du montant évoqué plus haut a été exécuté sur les quelques jours amenant à la clôture d'hier soir. Que le reste sera en partie exécuté en Avril. si le mouvement relatif des actions contre obligations le justifie. Pour regarder devant, les jours à venir seront un test intéressant de la main du marché, entre le résiduel possible de cette réallocation à venir, face à l'absence non négligeable des entreprises acheteuses de leurs propres titres, et alors que l'agenda macro devrait apporter des nouvelles « contrastées ».

### Avril 2020

Sur les fonds, nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution de la santé et des services à la communication mais négative dans les financières et les industriels. L'effet pays fut quant à lui négatif, avec pourtant une bonne contribution en Italie et Allemagne mais négatif en Belgique et Espagne. Nous observons un effet neutre de notre facteur blend avec une contribution autour de 0.03% mais surtout un effet négatif de notre facteur défensif qui affiche une contribution de -0.15%. Dans le détail de nos

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué négativement de -0.52%, l'effet Value de -0.04% l'EPS.Momentum de -0.05%. Le facteur Qualité est meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été très négatif (Bayer et Takeaway.com notamment). Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Growth et sous-pondérés sur le facteur Value. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Wirecard Ag (UW, -8.8%), Paddy Power Plc (OW, 39.6%), Porsche Automobil Hldg-pfd (OW, 25.2%), Fortum Oyj (OW, 25.6%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Bayer Ag (UW, 20.2%), Unibail-rodamco (UW, 9.3%), Edenred SA (OW, 4.5%), Takeaway.com Holding BV (UW, 33.9%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Randstad Holding Nv/Deutsche Wohnen Ag-br/SAP AG et vendu Qiagen N.v./Ubisoft Entertainment/Dassault Systemes Sa. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatility et à une augmentation du facteur Défensif. Côté « perspectives », il reste des incertitudes quant à la forme de la reprise et les sorties de confinement sont un exercice particulièrement délicat pour les gouvernements. Le principal risque dans les mois à venir serait une reprise plus lente de l'activité dans les pays développés et / ou les reports de la mise en place des stratégies de déconfinement. Il est aussi à craindre que dans les pays développés, le retour à la normale de l'activité sera graduelle et certainement plus lente qu'en Chine. Du côté positif, les décideurs politiques ont continué à augmenter leurs réponses face à la crise, ce qui devrait permettre d'éviter une dépression. Sur les marchés l'appétit pour le risque reste faible. On remarquera chez beaucoup d'intervenants une forme de lassitude avec des volumes de transactions anémiques. Tout mouvement prend alors des proportions inconsidérées et se retourne dans la même journée sans de réelles explications. Pour rappel, aux USA, entre ventes de longs et de shorts, les HF ont plus vendu en Avril que n'importe quel autre mois depuis près de 4 ans. mais la semaine dernière marquait un tournant avec les premiers achats nets en 5 semaines. Côté « entreprises » la salve de résultats trimestriels a donné un avant-goût de ce qui attend l'investisseur dans les mois à venir. Elles ont généralement fait état d'un fin de trimestre en retrait, en ont profité pour passer des provisions, couper leur dividende pour garder leur liquidité. Prudence est le maître mot. De notre côté, pour rappel, le fusible crédits s'est activé le 2 mars 2020. En accord avec cette prudence des acteurs économiques, notre profil, dans un régime de marché bear/ stressé, reste défensif.

### Mai 2020

Après avoir gagné 10% le mois précédent, les indices globaux actions se sont adjugés un peu moins de 5% supplémentaires en mai. Au-delà des actions, tous les actifs risqués ont suivi. Le cours du Brent a rebondi de près de 40%. Les changes émergents ont récupéré 3,4%. Les rendements "high yield" se sont resserrés de 70 pdb en Europe, de 104 pdb aux Etats-Unis et ceux des dettes émergentes en dollar de 170 pdb. Le VIX s'est replié de près de 20% à 27,5%. Le MSCI AC a ainsi repris les deux tiers de ce qu'il avait perdu entre la fin février et la mi-mars (-11,3% vs -33,8%). Il ne recule plus que de 8.9% depuis le début de l'année. Plusieurs facteurs ont alimenté la poursuite de la hausse et le retour de l'appétence au risque. Côté symboles, la France et l'Allemagne ont proposé la création d'un Fonds de relance au niveau de l'Union Européenne d'un montant de 500Md€ dédié aux secteurs et aux régions les plus touchés par les effets de la pandémie, entièrement financé par des emprunts au nom de l'UE. On parle donc d'émission commune de dette et de transferts budgétaires directs plutôt que de prêts, jusqu'alors deux tabous pour Berlin. De l'autre côté de l'Atlantique, Mitch McConnell, le patron des républicains au Sénat a laissé entendre en fin de mois que le principe d'un second plan de soutien n'était plus à bannir. Aux US, comme en Europe, les indicateurs macro-économiques sont restés très mal orientés, notamment sur le front de la consommation et de l'emploi (14,7% de taux de chômage officiel aux US, sans doute beaucoup plus dans la réalité), même s'ils ont confirmé l'amélioration accompagnant le relâchement progressif des mesures de confinement. Des échos positifs sur l'avancée des recherches de vaccins ou de traitement du COVID ont également été salués par les investisseurs avec enthousiasme. Le retour à la normale de la production manufacturière en Chine a enfin soutenu le redémarrage des cours des matières premières et l'appétit pour un certain nombre de secteurs cycliques. Ce sont les marchés développés qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu en mai. Le MSCI Euro a gagné 5%, le S&P 500 4,8%. En Europe, c'est le marché allemand (+6,7%) et ses cycliques exportatrices qui a dominé les débats au sein des grandes places. Le MIB italien (+3,8%) et le CAC français (+3,4%) sont arrivés bien derrière, plombés par quelques dossiers lourdement sanctionnés. Le biais cyclique des performances sectorielles est ressorti clairement. Au sein du Stoxx600 (+3,5%), la construction, les matériaux de bases, les biens et services industriels et la distribution sont arrivés en tête. La technologie est arrivée dans le même peloton. En dépit d'un sursaut sur la seconde moitié du mois, les financières ont de nouveau fini dans le rouge, tout comme les transports et loisirs, toujours plombés par les craintes des effets durables de la crise. Les pétrolières n'ont pas fait beaucoup mieux en finissant symboliquement dans le vert.

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Au sein du S&P (+4,8%), les biais sectoriels n'ont pas été très différents. Technologiques, matériaux, industrielles et consommation discrétionnaire en tête ; défensives à la traîne. Deux différences : les pétrolières et les financières s'en sont moins mal tirées. Sur le fonds, nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de la technologie de l'info et de la santé mais négative sur les financières et les services aux collectivités publiques. L'effet pays fut quant à lui négatif, malgré une bonne contribution des Pays-Bas mais négative en Allemagne et en Espagne. Nous observons un effet neutre de notre facteur blend, et de notre facteur défensif avec une contribution autour de 0.01%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.05%; Value avec -0.03% contre EPS Momentum à 0.14% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur défensif et sous pondérés sur le facteur Volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme ProSieben SAT.1 Media AG (OW, 25.7%), Sartorius Ag-Vorzug (OW, 29.8%), Bayer Ag (UW, 1%), Vilmorin & Cie (OW, 30.1%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Faes Farma Sa (OW, -9%), Sanofi-Aventis (OW, 1.6%), Arcelormittal (OW, -14%), Ing Groep Nv-Cva (UW, 15.9%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Amadeus IT Holding SA/Orion Oyj-class B/AerCap Holdings N.V. et vendu Recordati Spa/Siemens Healthineers AG/Wolters Kluwer. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Price Momentum et à une augmentation du facteur Volatility. Les marchés financiers actions commencent le mois de juin sur un bon rythme Dans un monde où la dispersion des estimations de bénéfices renoue avec ses plus hauts de 2009. La notion de valorisation peut paraître « discutable ». Mais ce qui est concret, c'est le maintien de notre fusible crédit/actions en territoire BEAR. Son activation fin février avait confirmé notre baisse d'exposition et depuis le signal « actions » est presque revenu à l'achat fin mai (2% près) mais le signal crédit est encore assez loin. Bref, l'atypicité de cette crise réside aussi en cela : moins de stress du côté actions que du côté du crédit. Que faut-il attendre du mois de juin ?? Un bon début de mois, un accord européen en bonne voie mais qui sera confirmée plutôt en juillet et des flux techniques vendeurs en fin de mois.

### Juin 2020

Les indices actions et les autres actifs à risques ont poursuivi sur leur lancée en juin. Mais la décélération à l'œuvre depuis le mois de mai s'est confirmée. Le MSCI AC s'est adjugé 3% supplémentaires. Après avoir perdu 32% au point bas de la mi-mars, il ne recule plus que de 6% depuis le début de l'année. A l'exception notable de l'Asie émergente (+8,3% pour le MSCI Asie) qui a continué de surperformer en juin, ce sont les zones géographiques les plus en retard depuis le début de l'année et le creux de mars qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu, marchés émergents (MSCI EM +7,4%) et l'Eurozone (MSCI Euro +5,3%) faisant sensiblement mieux que le Japon (+1,9%) et les Etats-Unis (+2% pour le S&P). Dans le même temps, le cours du baril de Brent s'est adjugé 16,5%, celui des métaux industriels plus de 7%. C'est la tonne de carbone qui a remporté la timbale en s'appréciant de plus de 26%. Un marché toujours en mode « risk on » en somme. La poussée de fièvre de la volatilité en milieu de période lorsque les régulateurs européens ont proposé de geler les dividendes bancaires et que les chiffres de la production industrielle et des exportations en Allemagne ont soufflé le froid n'a pas duré. Le VIX est revenu sur un niveau intermédiaire autour de 30%. Même s'il y a eu des exceptions, les indicateurs macro-économiques ont globalement envoyé des signaux confirmant la normalisation et plaidant pour une reprise en « V ». Cela a été particulièrement le cas avec les chiffres américains de l'emploi et de la consommation des ménages qui sont ressortis largement au-dessus des attentes. Cela n'a pas empêché les pouvoirs publics de prendre de nouvelles initiatives pour soutenir la reprise et conforter la solvabilité des agents économiques. Aux Etats-Unis, la Fed a ainsi élargi le spectre de ses programmes de rachats d'actifs en y adjoignant les crédits d'entreprises, tandis que le dialogue entre républicains et démocrates au sujet d'un nouveau plan de relance s'est intensifié. En Europe, la BCE a ajouté 600Md€ à son Pandemic Emergency Purchase Programme, portant l'enveloppe globale à 1,35Tr€, et en a repoussé l'échéance à la mi-2021. Berlin a annoncé de son côté une enveloppe de 130Md€ sur 2020 et 2021. Angela Merkel et Emmanuel Macron ont, par ailleurs, proposé à leurs partenaires européens un plan de 750Md€ qui serait financé par de la dette émise sur la tête de l'Union, garantie par les recettes futures de son budget, et qui aurait vocation à soutenir les secteurs et les pays les plus touchés par la pandémie, périphériques en tête. Un premier pas assumé vers la mutualisation de la dette, et le renforcement de l'intégration fiscale de l'Union. Ce plan de « la Nouvelle Génération » a profité aux indices européens en général et pas simplement aux pays censés en bénéficier le plus. Si le MIB italien (+6,8%) a bien affiché la meilleure performance du mois, le CAC, le DAX et l'AEX, les marchés les plus importants et liquides de la zone ont suivi de près. L'IBEX espagnol (+2,8%) et le PSI portugais (+1,4%), les autres grands

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

bénéficiaires, sont arrivés bien derrière. Les performances sectorielles ont en revanche porté la trace du projet européen. Les financières ont occupé le front de la hausse. Les assurances ont bondi de plus de 9%. Les banques (+5,4%) ont surfé sur la contraction des « spreads » obligataires. En Italie, en Espagne en Allemagne, elles ont trusté les meilleures performances. Même constat avec la tech (+7,7%) et les utilities (+5,1%) qui devraient profiter des ambitions vertes et digitales du projet. Les défensives ont fait la balance. La pharma, la distribution, les boissons et alimentation ont fait du surplace. Les transports & Loisirs (-5,2%) sont les seules à perdre du terrain, victimes des craintes d'une seconde vague et du discours très prudent de Compass sur ses perspectives. Sur le fonds, nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de la technologie de l'information et l'immobilier mais négative dans la consommation durable et financières. L'effet pays fut quant à lui neutre, avec une bonne contribution aux Pays-Bas et au Portugal mais négative en Irlande et en Italie. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.10%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.08%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué négativement à hauteur de -0.23%, le facteur Value a quant à lui une contribution positive de 8 bp, le Momentum d'EPS coûte 3bp. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif notamment grâce à l'exclusion de Eurofins, Sartorius, Merck et Fresenius. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur momentum de prix. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Asm International N.V. (OW, 27.4%), Ucb Sa (OW, 15.5%), L'Oréal (OW, 10.4%), Wolters Kluwer (OW, -0.4%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Wirecard Ag (UW, -93.9%), Sartorius Ag-Vorzug (OW, -12.1%), ProSieben SAT.1 Media AG (OW, -7.9%), Bayer Ag (UW, 8.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Wolters Kluwer/Jeronimo Martins/L'oreal et vendu Amadeus IT Holding SA/ProSieben SAT.1 Media AG/Sartorius Ag-Vorzug. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatility et à une augmentation du facteur défensif. Le fusible crédit-actions s'est désactivé en début de ce mois de juillet. Nous passons donc en régime bull, ou non stressé. Dans un premier temps nous allons réexposer votre portefeuille à 100% vs 97-98% sur le mois de juin. Puis nous allons remodeler ce dernier afin qu'il se rapproche des caractéristiques d'un portefeuille blend à savoir une exposition aux facteurs de valorisation, de qualité, de croissance et de momentum de prix.

Sur la période sous revue du portefeuille CARAC ACTIONS EURO, la performance est de -9,65%. Celle du benchmark est de -5,55% avec un tracking error de 2,22%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIEES A LA CRISE COVID-19**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR Euroland ESG IC	2 466 834,43	1 806 312,92

### **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### Vie de l'OPC sur l'exercice

Changements intervenus au cours de la période :

▪ ***Modifications substantielles :***

Sans objet sur l'exercice.

▪ ***Autres modifications :***

Depuis le **15/10/2019**, le prospectus de votre FCP intègre les évolutions réglementaires suivantes :

→ **Règlementation américaine FATCA :**

Les dispositions de la documentation juridique des OPC relatives aux considérations sur la fiscalité américaine FATCA sont mises à jour afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre : rappel de l'adhésion à l'accord intergouvernemental modèle 1 IGA, obligations déclaratives associées à la charge du porteur, rappel des conséquences applicables en cas d'investisseur récalcitrants.

→ **Directive 2014/107/UE du conseil du 9 décembre 2014 (« Directive DAC 2 »)**

Les OPC sont soumis aux règles prévues par la Directive DAC2 en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal, telles que transposées en droit français par la loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 ainsi qu'aux conventions conclues par la France permettant un échange automatique d'informations à des fins fiscales.

Ces règles, fondées sur la Norme Commune de Déclaration de l'OCDE, imposent aux OPC de collecter certaines informations concernant la résidence fiscale de ses porteurs de parts.

En conséquence, l'OPC ou la société de gestion doit fournir aux autorités fiscales locales certaines informations sur les porteurs non-résidents en France. Ces informations sont ensuite communiquées aux autorités fiscales compétentes.

Une nouvelle disposition relative à « l'échange automatique d'informations (réglementation CRS) » est insérée dans la documentation juridique des OPC.

Depuis le **22/04/2020**, les documents d'information clés (DICI) de votre fonds intègrent la mise à jour des mentions relatives aux indices de référence.

En effet, le 29 mars 2019, l'ESMA a publié une mise à jour de ses questions et réponses relatives à l'application de la directive OPCVM.

Cette mise à jour concerne principalement les informations à communiquer dans les DICI des OPCVM et en particulier l'utilisation d'indices de référence.

L'ESMA a ainsi précisé l'obligation pour les gérants d'OPCVM de déclarer s'ils appliquent une gestion « active » ou « passive » selon les définitions précisées par l'ESMA et, lorsque la gestion de l'OPCVM est « active », d'indiquer avec quel degré de liberté par rapport à son indicateur de référence.

**INFORMATIONS REGLEMENTAIRES FCP MAITRE  
CPR EUROLAND ESG (PART IC)**

Changements intervenus au cours de la période :

▪ ***Modifications substantielles :***

Sans objet sur l'exercice.



# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### ▪ Autres modifications :

Depuis le **15/10/2019**, le prospectus de votre FCP intègre les évolutions réglementaires suivantes :

#### → Règlementation américaine FATCA :

Les dispositions de la documentation juridique des OPC relatives aux considérations sur la fiscalité américaine FATCA sont mises à jour afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre : rappel de l'adhésion à l'accord intergouvernemental modèle 1 IGA, obligations déclaratives associées à la charge du porteur, rappel des conséquences applicables en cas d'investisseur récalcitrants.

#### → Directive 2014/107/UE du conseil du 9 décembre 2014 (« Directive DAC 2 »)

Les OPC sont soumis aux règles prévues par la Directive DAC2 en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal, telles que transposées en droit français par la loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 ainsi qu'aux conventions conclues par la France permettant un échange automatique d'informations à des fins fiscales.

Ces règles, fondées sur la Norme Commune de Déclaration de l'OCDE, imposent aux OPC de collecter certaines informations concernant la résidence fiscale de ses porteurs de parts.

En conséquence, l'OPC ou la société de gestion doit fournir aux autorités fiscales locales certaines informations sur les porteurs non-résidents en France. Ces informations sont ensuite communiquées aux autorités fiscales compétentes.

Une nouvelle disposition relative à « l'échange automatique d'informations (réglementation CRS) » est insérée dans la documentation juridique des OPC.

Depuis le **27/12/2019**, une nouvelle catégorie de part dénommée « **PM** » a été créée. Cette part n'est pas soumise à l'agrément de l'AMF et les caractéristiques sont :

<b>Code ISIN part PM</b>	FR0013462462
<b>Souscripteurs concernés</b>	Part strictement réservée à la gestion sous mandat des entités du groupe Crédit Agricole
<b>Valeur liquidative d'origine</b>	100 euros
<b>Montant minimum de souscription</b>	Une fraction de part
<b>Montant minimum des souscriptions ultérieures</b>	Une fraction de part
<b>Commissions de souscription non acquise au FCP</b>	10%
<b>Commission de rachat non acquise au FCP</b>	N/A
<b>Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion</b>	1,10% TTC maximum de l'actif net
<b>Commission de surperformance</b>	20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence (plafonnée à 1%)
<b>Commission de mouvement</b>	- 0,12 % TTC du montant de la transaction sur les achats et ventes d'actions. - de 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.
<b>Affectation des sommes distribuables : Résultat net Plus-values nettes réalisées</b>	Capitalisation Capitalisation

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Depuis le **22/04/2020**, les documents d'information clés (DICI) de votre fonds intègrent la mise à jour des mentions relatives aux indices de référence.

En effet, le 29 mars 2019, l'ESMA a publié une mise à jour de ses questions et réponses relatives à l'application de la directive OPCVM.

Cette mise à jour concerne principalement les informations à communiquer dans les DICI des OPCVM et en particulier l'utilisation d'indices de référence.

L'ESMA a ainsi précisé l'obligation pour les gérants d'OPCVM de déclarer s'ils appliquent une gestion « active » ou « passive » selon les définitions précisées par l'ESMA et, lorsque la gestion de l'OPCVM est « active », d'indiquer avec quel degré de liberté par rapport à son indicateur de référence.

### Informations spécifiques

#### Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

#### Frais de gestion nourricier

Votre fonds est nourricier de l'OPC/compartiment CPR EUROLAND ESG. Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,37% TTC, dont 0,77% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,60% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période).

#### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information,
- 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

#### Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

#### Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier, sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

#### Calcul du risque global

- Méthode de calcul du ratio du risque global :  
Contrairement à son maître, ce FCP ne peut avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ;  
aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 100,00%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 100,00%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remploi du collatéral : 100%.

### Informations réglementaires

#### Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) Télécopie : 01-53-15-70-70.

#### Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

#### Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

#### Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

#### Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR Asset Management produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 6 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

CPR Asset Management applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. CPR Asset Management exclut ainsi de toutes ses gestions actives\* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR Asset Management.

CPR Asset Management a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion\* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2019, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR Asset Management sont disponibles sur son site Internet : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

\* *Gestion active* : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence

### Politique de Rémunérations

#### **1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire**

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR Asset Management (« CPR AM ») est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 8 février 2019, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2018 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2019.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2019, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

#### **1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 112 collaborateurs au 31 décembre 2019) s'est élevé à 13 877 266 euros. Ce montant se décompose comme suit :

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 441 560 euros, soit 68% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 4 435 706 euros, 32% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2019, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 collaborateurs au 31 décembre 2019) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (6 collaborateurs au 31 décembre 2019), le montant total des rémunérations (fixes et bonus variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

### **1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

#### **1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille**

##### *Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

##### *Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation/développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 2. Fonctions commerciales

*Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute ; développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits ;

*Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

### 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.



# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**



## Carac Actions Euro

Exercice clos le 30 juin 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Carac Actions Euro,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Carac Actions Euro constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Comptes annuels

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Bilan Actif en EUR

Bilan Actif au 30/06/2020

Portefeuille : 340068 CARAC ACTIONS EURO

	30/06/2020	28/06/2019
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>20 243 405,57</b>	<b>21 460 801,48</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>20 243 405,57</b>	<b>21 460 801,48</b>
<b>Instrument financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>CRÉANCES</b>		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>76,07</b>	<b>9,04</b>
Liquidités	76,07	9,04
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20 243 481,64</b>	<b>21 460 810,52</b>

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Bilan Passif en EUR

Bilan Passif au 30/06/2020

Portefeuille : 340068 CARAC ACTIONS EURO

	30/06/2020	28/06/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	19 694 486,14	21 402 030,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	<b>511 530,91</b>	<b>71 543,15</b>
Résultat de l'exercice (a, b)	-128 780,40	-110 275,50
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>20 077 236,65</b>	<b>21 363 297,70</b>
Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>166 244,99</b>	<b>97 512,82</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	166 244,99	97 512,82
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>20 243 481,64</b>	<b>21 460 810,52</b>

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 30/06/2020

Portefeuille : 340068 CARAC ACTIONS EURO

	30/06/2020	28/06/2019
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		



# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Compte de Résultat en EUR

Compte de résultat au 30/06/2020

Portefeuille : 340068 CARAC ACTIONS EURO

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>		
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	14,40	0,96
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>14,40</b>	<b>0,96</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-14,40</b>	<b>-0,96</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	124 972,50	106 822,18
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-124 986,90</b>	<b>-106 823,14</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-3 793,50	-3 452,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-128 780,40</b>	<b>-110 275,50</b>

### **Annexes aux comptes annuels**

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 1,45% TTC de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

### Affectation des sommes distribuables

#### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Part C</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Evolution de l'Actif Net en EUR

Evolution de l'actif net au 30/06/2020

Portefeuille : 340068 CARAC ACTIONS EURO

	30/06/2020	28/06/2019
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>21 363 297,70</b>	<b>19 877 257,36</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 264 434,71	1 657 321,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 547 591,44	-219 456,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	492 389,69	70 476,21
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1,85	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 370 305,26	84 521,84
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 123 716,83	6 494 022,09
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-6 494 022,09	-6 409 500,25
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-124 986,90	-106 823,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>20 077 236,65</b>	<b>21 363 297,70</b>

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N AUTRE(S)	%
<b>Actif</b>								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
<b>Passif</b>								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2020
<b>Total des créances</b>		
Dettes	Frais de gestion	- 166 244,99
<b>Total des dettes</b>		<b>- 166 244,99</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>- 166 244,99</b>

### CAPITAUX PROPRES

#### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	11 925,020	2 264 434,71
Parts rachetées durant l'exercice	-7 738,000	-1 547 591,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	108 620,282	

### COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### FRAIS DE GESTION

	30/06/2020
Commissions de garantie	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	124 972,50
Commission de performance (frais variables)	
Rétrocessions des frais de gestion	



# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/06/2020
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### AUTRES INFORMATIONS

#### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2020
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

#### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	30/06/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			20 243 405,57
Instruments financiers à terme	FR0010610758	CPR Euroland ESG IC	20 243 405,57
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>20 243 405,57</b>

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-128 780,40	-110 275,50
<b>Total</b>	<b>-128 780,40</b>	<b>-110 275,50</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-128 780,40	-110 275,50
<b>Total</b>	<b>-128 780,40</b>	<b>-110 275,50</b>

### TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	511 530,91	71 543,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>511 530,91</b>	<b>71 543,15</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	511 530,91	71 543,15
<b>Total</b>	<b>511 530,91</b>	<b>71 543,15</b>

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020
Actif net en EUR	12 820 250,91	16 451 103,46	19 877 257,36	21 363 297,70	20 077 236,65
Nombre de titres	76 808,210	80 671,368	97 014,302	104 433,262	108 620,282
Valeur liquidative unitaire en EUR	166,91	203,92	204,88	204,56	184,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	1,26	1,39	1,29	0,68	4,70
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,44	-0,59	-0,79	-1,05	-1,18

# CARAC ACTIONS EURO

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
CPR Euroland ESG IC	EUR	173,384	20 243 405,57	100,83
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>20 243 405,57</b>	<b>100,83</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>20 243 405,57</b>	<b>100,83</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>20 243 405,57</b>	<b>100,83</b>
<b>Dettes</b>			<b>-166 244,99</b>	<b>-0,83</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>76,07</b>	
<b>Actif net</b>			<b>20 077 236,65</b>	<b>100,00</b>
<b>CARAC ACTIONS EURO</b>		<b>EUR</b>	<b>108 620,282</b>	<b>184,83</b>

### **Annexe(s)**



asset  
management

**INNOVER  
POUR LA  
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR  
CS 61595  
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W [WWW.CPR-AM.COM](http://WWW.CPR-AM.COM)

## **CPR EUROLAND ESG**

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE  
FCP de droit français

---

**RAPPORT ANNUEL  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

---

## Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	3
<b>Compte rendu d'activité</b>	8
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice</b>	26
<b>Informations spécifiques</b>	28
<b>Informations réglementaires</b>	29
<b>Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels</b>	33
<b>Comptes annuels</b>	37
Bilan Actif	38
Bilan Passif	39
Hors-Bilan	40
Comptes de Résultat	41
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	42
Règles et méthodes comptables	43
Evolution de l'actif net	47
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	59
Inventaire	61



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### CPR Euroland ESG - ID

Code ISIN : (D) FR0011472687

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland ESG - ID, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice, et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.msci.com/equity](http://www.msci.com/equity).

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) limitée, pouvant aller jusqu'à 3% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Le fonds respecte les règles ESG suivantes :

- Exclusion des émetteurs dont la note ESG est de "F" ou "G" à l'achat, en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;

- Exclusion des émetteurs dont la note est de "F" ou "G" à l'achat, sur au moins l'un des critères contribuant au calcul de la note globale ESG et définis comme pertinents pour la zone géographique ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent sur l'un de ces critères, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland ESG - ID a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

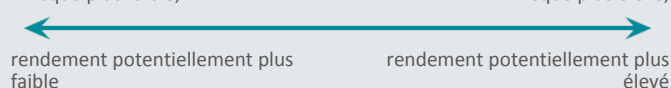
CPR Euroland ESG - ID distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

#### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## CPR Euroland ESG - O

Code ISIN : (C/D) FR0011536663

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland ESG - O, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.msci.com/equity](http://www.msci.com/equity).

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) limitée, pouvant aller jusqu'à 3% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Le fonds respecte les règles ESG suivantes :

- Exclusion des émetteurs dont la note ESG est de "F" ou "G" à l'achat, en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;

- Exclusion des émetteurs dont la note est de "F" ou "G" à l'achat, sur au moins l'un des critères contribuant au calcul de la note globale ESG et définis comme pertinents pour la zone géographique ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent sur l'un de ces critères, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland ESG - O a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Euroland ESG - O capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## CPR Euroland ESG - P

Code ISIN : (C) FR0010744532

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland ESG - P, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.msci.com/equity](http://www.msci.com/equity).

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) limitée, pouvant aller jusqu'à 3% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Le fonds respecte les règles ESG suivantes :

- Exclusion des émetteurs dont la note ESG est de "F" ou "G" à l'achat, en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;

- Exclusion des émetteurs dont la note est de "F" ou "G" à l'achat, sur au moins l'un des critères contribuant au calcul de la note globale ESG et définis comme pertinents pour la zone géographique ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent sur l'un de ces critères, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland ESG - P a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

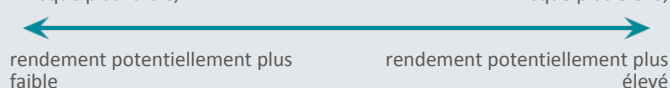
CPR Euroland ESG - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### CPR Euroland ESG - IC

Code ISIN : (C) FR0010610758

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland ESG - IC, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.msci.com/equity](http://www.msci.com/equity).

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) limitée, pouvant aller jusqu'à 3% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Le fonds respecte les règles ESG suivantes :

- Exclusion des émetteurs dont la note ESG est de "F" ou "G" à l'achat, en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;

- Exclusion des émetteurs dont la note est de "F" ou "G" à l'achat, sur au moins l'un des critères contribuant au calcul de la note globale ESG et définis comme pertinents pour la zone géographique ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent sur l'un de ces critères, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

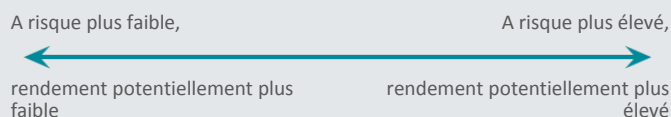
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland ESG - IC a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Euroland ESG - IC capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### CPR Euroland ESG - PM

Code ISIN : (C) FR0013462462

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland ESG - PM, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.msci.com/equity](http://www.msci.com/equity).

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) limitée, pouvant aller jusqu'à 3% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux. La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Le fonds respecte les règles ESG suivantes :

- Exclusion des émetteurs dont la note ESG est de "F" ou "G" à l'achat, en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;

- Exclusion des émetteurs dont la note est de "F" ou "G" à l'achat, sur au moins l'un des critères contribuant au calcul de la note globale ESG et définis comme pertinents pour la zone géographique ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de "F" ou équivalent sur l'un de ces critères, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et taux .

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland ESG - PM a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Euroland ESG - PM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

#### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

## Compte rendu d'activité

Juillet 2019

Faits marquants sur les marchés financiers. Sur le mois de juillet, des records de marché haussiers sont tombés notamment aux Etats-Unis où le S&P a dépassé les 3000. Le CAC a dépassé les 5600, le Stoxx 50 les 3500. Malgré des résultats globalement en ligne et qui arrivent à battre des attentes très réduites sur ce trimestre, le marché veut jouer à se faire peur et pour cela tous les prétextes sont bons : la guerre commerciale US Chine qui n'arrête pas de rebondir, transbahutée au rythme des poussées de colère de M.Trump et des réponses que lui adressent ses différents interlocuteurs. Autre sujet : le Brexit qui risque de se transformer en hard Brexit. Les tensions entre l'Iran et les US. Tous ces éléments exogènes rendent la lecture boursière opaque, les investisseurs réclamant à cor et à cris des assouplissements monétaires pour donner des raisons aux marchés de continuer de monter. Ce fut chose faite hier soir. Au bout du compte, ce mois de juillet se termine sans progression. Bilan des principales positions du mois. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de l'IT Consulting & Services et des semi-conducteurs mais négative dans les produits alimentaires, le tabac et la distribution. L'effet pays fut quant à lui positif, notamment avec une bonne contribution en Allemagne et Finlande mais. Négative en Italie et Espagne. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.13%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de 0.01%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué négativement à hauteur de -0.39%;Value avec 0.03% contre EPS. Momentum -0.02% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Dividend. Yield. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Bayer Ag (UW, -6.8%) NXP Semiconductors N.V. (OW, 7.6%), Teleperformance (OW, 6.6%), Sampo Oyj-A Shs (UW, -9.3%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Royal Philips NV (UW, 8.8%), Kering (FR Listing) (OW, -10.2%)Konecranes Oyj (OW, -23.4%) , Nokia Oyj (UW, 12.8%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Unilever NV/Heineken Holding Nv/NXP Semiconductors N.V. et vendu Bayer Ag/Unilever Nv-Cva/Danone SA. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Growth et à une augmentation du facteur Value. Perspectives pour le mois suivant. Le FOMC a donc livré sa première baisse de taux depuis 2008, et mis fin à la réduction de la taille de son bilan 2 mois avant la date prévue. Powell a souligné la faiblesse de la croissance globale, les politiques commerciales, le ralentissement de l'activité manufacturière et une faible inflation pour justifier cette décision. Ce que le marché a retenu : la Fed n'a pas été assez « Dovish ». Décivant la baisse du jour comme un 'ajustement de milieu de cycle' et non comme le début d'un cycle de baisse ; et diluant quelque peu son message, la banque centrale a déçu les Bulls qui espéraient -50bps, ou alternativement -25bps mais moins d'ambiguïté sur le sort réservé à une seconde baisse en Septembre. En prenant juste un tout petit peu de recul : la Fed vient de baisser son taux directeur alors que les US sont en situation de plein emploi, que la croissance du PIB est sur sa tendance, et que les indices actions sont proches de leurs sommets historiques - et que l'inflation Core PCE est à 1.6%. Ce n'est pas exactement un environnement particulièrement intimidant pour les actions.

Août 2019

Faits marquants sur les marchés financiers. Le mois d'août aura été marqué par le retour de la contraction du Stoxx600, qui a perdu 1.63% sur le mois, affichant ainsi sa deuxième performance négative depuis le début de l'année. Le durcissement du conflit commercial, les rebondissements politiques (Italie, Royaume-Uni) et les données macro-économiques mitigées auront eu raison de la patience des investisseurs. Depuis le début de l'année il n'est plus qu'en hausse de 12.74%. Dans ce contexte, les secteurs défensifs ont le mieux réagi (Utilities +3.3%, Immobilier +2.8%, Food & Bev +2.6%, Pharma +2.4%), et les secteurs cycliques & financiers ont sous-performé (Basic ressources -9%, Banques -7%, Assurance -6%, Auto -5.9%...). Une fois de plus, les analystes ont révisé en baisse leurs attentes de bpa pour le Stoxx600 (-1.4%) amenant les anticipations à +1.95%. Par ailleurs, la détente des taux s'est poursuivie sur le mois : le bund s'est détendu de 28.8bp à -0.738% et le 10 ans US a perdu 50 bp, chutant à 1.50%. Dans cet environnement chahuté par de vives tensions commerciales, le pétrole a chuté de 7% à USD60.49. Bilan des principales positions du mois. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution pour les financières et les matériaux mais négative dans la technologie de l'Information et la consommation discrétionnaire. L'effet pays fut quant à lui neutre, avec une bonne contribution en Allemagne et Irlande mais négatif aux Pays-Bas et en Italie. Notre facteur agressif et notre facteur défensif ont des

contributions qui s'annulent. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons un effet sélection qui a contribué négativement à hauteur de -0.46%; Value à 0.09% contre EPS Momentum 0.01%.L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif (Bayer) Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur blend et sous-pondérés sur le facteur Dividend Yield. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Unilever NV(OW, 7.8%), Air France-Klm (OW, 4.8%), Enel Spa (OW, 5.7%), Mtu Aero Engines Holding Ag(OW, 9%).A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Bayer Ag (UW, 11.8%), Compugroup Holding Ag(OW, -27.1%), Essilor International (UW, 5.1%) , CNP Assurances SA (OW, -11.8%).Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Royal Philips NV/Vonovia SE/Fraport Ag et vendu Kering /Amadeus IT Holding SA et Téléperformance. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatilité et à une augmentation du facteur défensif. Perspectives pour le mois suivant. Deux acronymes sont à la mode sur les marchés : TINA (There Is No Alternative) et TINE (There is no Euphoria), deux maîtres mots qui sous-tendent le climat ambiant. Les taux très bas, voire négatifs ont poussé de nombreux investisseurs « obligataires » à investir sur les marché actions pour y trouver du rendement sans préambule de niveau de valorisation mais uniquement un focus sur la volatilité et les bénéfiques à venir. Couplé à une régulation grandissante et sécuritaire ils se sont rués vers les titres « défensifs », « de qualité » avec une « faible volatilité » et ont poussé la valorisation de ces titres sur des niveaux jamais atteints. Bien entendu la valorisation du reste de la cote délaissé par ces flux massifs a elle baissé progressivement sans provoquer de retour à la moyenne bien agréable. On paie 14 fois les actions Euro/Europe ayant une croissance attendue des bénéfiques de 4.7% en 2019 et 10% en 2020 (consensus Factset) dans un contexte de 10 ans allemand à -0.70%. Ces données rendent le marché actions théoriquement très attractif, mais elles le fragilisent dans la pratique car son niveau de valorisation n'est plus une donnée de l'équation « avant investissement » mais la résultante des flux. Ce phénomène perdurera tant que les banques centrales sont omniprésentes.

## Septembre 2019

Faits marquants sur les marchés financiers. En septembre le MSCI AC World a repris 1.9% après avoir perdu 2.6% le mois précédent : assouplissement monétaire de la Fed, quantitative easing de la BCE, en réponse à une baisse des PMI américains sous les 50 pour la première fois dans ce cycle. Le Japon (+3.2%) et l'Europe (+2.6%) ont surperformé, les Etats-Unis ont sous-performé (+1.6%). Une tension sur les rendements obligataires a favorisé les Financières et le style Value ; les actifs plus chers tels que Logiciels et Momentum ont sous-performé. Mais dans le détail, la lecture sectorielle est compliquée par des éléments spécifiques. Technologie Hardware (+6.5%) et les Semiconducteurs (+4.3%) étaient en tête des performances, portés par des propos interprétés comme encourageants sur la guerre commerciale. Les banques (+5.7%) bénéficiaient de rendements obligataires en hausse. La hausse passagère du cours du pétrole après l'attaque sur Aramco a favorisé l'Energie (+4.3%). Les secteurs défensifs ont sous performé, notamment Pharma (-0.3%) et Consommation Courante (+0.5%). Bilan des principales positions du mois. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution sur le secteur de la consommation. Discrétionnaire mais négative dans les financières et les matériaux. L'effet pays fut quant à lui négatif (Allemagne, Irlande) malgré une bonne contribution de la France et de L'Allemagne. Notre facteur agressif dégage une contribution positive. Le facteur défensif est neutre en termes de contribution. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons un effet sélection neutre , un effet value de -2 bp. L'effet taille de capitalisation a été positif ainsi que l'effet lié à l'exclusion ESG. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur blend et sous-pondérés sur le facteur Dividend Yield. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Bayer Ag (UW, -3%), Peugeot Sa (OW, 13.1%), Casino Guichard Perrachon (OW, 13.2%), ENGIE SA (OW, 8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Unilever NV (OW, -3.1%), Sudzucker AG (OW, -5.4%), Arcelormittal (OW, 0.2%), Leonardo - Finmeccanica S.p.A. (OW, -4.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté TOTAL S.A./Deutsche Post Ag-Reg/Porsche Automobil Hldg-pfd et vendu Airbus Group NV/Eni Spa/Beiersdorf Ag. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Price. Momentum et à une augmentation du facteur Quality. Notre fusible étant toujours désactivé nous restons dans un régime de marché bull. Perspectives pour le mois suivant. Octobre annonce la dernière saison de résultats de l'année, avec des risques de profit warnings pour la fin de l'année, où se concentre le risque pour les nombreux émetteurs dont la séquence de résultats est en retard sur la guidance annuelle. Le ratio global de révisions de résultats (nombre de révisions haussières du bénéfice par action divisé par nombre de révisions baissières) est tombé de 0.70 en août à 0.60 en septembre, le plus bas de l'année. Il a chuté dans toutes les régions. Il a chuté dans douze secteurs sur seize, il est au plus bas pour l'Energie (0.35) et les Banques

(0.38). Il reste élevé dans les Logiciels (monté de 1.15 à 1.18), les Assurances (0.95), la Pharma (0.91), et l'Immobilier (0.86). 1) A court terme, plutôt rassurant car abaisse les attentes en vue des résultats d'octobre. Mais 2) A moyen terme, relance le débat sur l'inefficacité des banques centrales, et la nécessité de mesures budgétaires. Au niveau microéconomique, il y a un sujet qui mérite selon nous attention dans les prochains mois : l'inflation, peut-être enfin sous-estimée, comme peut le suggérer la mise en garde des distributeurs américains contre des droits de douane intempestifs qui finissent par arriver en tête des préoccupations des consommateurs américains. Certains brokers contrariaient parlent d'inflation. Les sociétés qui le peuvent tendent à augmenter leurs prix, à cause des droits de douane, mais aussi pour privilégier les marges et cash-flows (exemples : retail, électronique, services informatiques, pneumatiques) ; cette observation est à surveiller en parallèle avec des capex d'entreprises en baisse - normal, elles préfèrent racheter des actions faute d'inspiration. Le mois dernier l'aversion au risque avait fortement monté, mais les anticipations d'assouplissement monétaire voulaient toujours dissuader d'un virage agressivement défensif. Certains brokers publiaient une jauge de peur qui entrainait dans la zone d'achat contrariant. En ce 1er octobre, l'ISM au plus bas depuis 10 ans réoriente graduellement le débat vers l'efficacité de la politique monétaire, et la nécessité d'un relais par des mesures budgétaires contre des fondamentaux décidément averses.

## Octobre 2019

Faits marquants sur les marchés financiers. Une performance (+0.92%) positive du STOXX 600 sur le mois d'octobre mais moins marquée que les +3.6% du mois de septembre, principalement à cause de la baisse des indices sur la première semaine avec la publication de chiffres macro-économiques décevants en Europe (PMI Allemagne pour le mois de septembre) et aux Etats-Unis (ISM manufacturier) attisant ainsi les craintes de récession. En Europe, les incertitudes autour du Brexit persistent, le Parlement britannique a voté en faveur de l'accord de Boris Johnson concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne mais s'est prononcé contre le calendrier accéléré du Brexit. Les députés ont aussi voté pour l'organisation des élections législatives anticipées le 12 décembre. La BCE a confirmé l'ensemble des mesures adoptées en septembre dont la relance du « Quantitative easing » à compter du 1 novembre et à raison de 20Mds€ par mois, sans horizon de temps. La publication des PMI (notamment pour l'Allemagne 48.6 en octobre), du PIB chinois à 6% vs 6.2% au T3 2018, les avertissements sur les résultats des entreprises et l'entrée en vigueur des tarifs douaniers américains supplémentaires sur 7.5Mds€ de produits européens ont pesé sur les marchés européens. Toutefois, les gestes d'apaisement entre les Etats-Unis et la Chine et les déclarations encourageantes de Donald Trump qui a indiqué qu'un accord commercial pourrait être signé au mois de Novembre ont compensé ces effets. La saison des publications de résultats semestriels bat son plein avec des réactions mitigées : en moyenne plutôt positives pour le secteur auto (+6.9% sur le mois) qui affiche la meilleure performance sur le mois et négatives pour le secteur alimentation (-5.6% sur le mois) qui affiche la pire performance de l'indice. Le secteur des matières premières (+1.2% sur le mois) progresse porté par une vague d'optimisme sur le commerce. Le secteur banques (+1.7% sur le mois) profite de la progression des banques britanniques suite au report du Brexit. Le secteur produits de santé personnels et produits de luxe (-0.7% sur le mois) affiche la pire performance de l'indice, pénalisé par le profit warning d'Ubisoft (-20.2% sur le mois) et Hugo Boss (-23.3% sur le mois). Sur le plan M&A, AMS (-0.6% sur le mois) a relancé son offre de rachat sur OSRAM (-0.9%) au prix de 41€ par action. LVMH (+4.9%) a fait une offre sur le joaillier américain TIFFANY (+34.4%) à 120\$ / titre, valorisant ce dernier à 14.5Mds\$, mais cette offre pourrait être rejetée selon la presse. Après avoir refusé le projet de fusion de Takeway (-0.3%), Just Eat (+10%) a reçu une nouvelle offre de rachat lancé par Prosus (-8.2%), pour un montant de 4.9Mds£. Atos (+7.3%) a réalisé la cession de 14.7m d'actions Worldline (-6%), pour en détenir que 23.4% du capital. Après plusieurs discussions, PSA (-0.8%) et FIAT (+17.3%) se sont mis d'accord à l'unanimité de fusionner à 50/50 les activités des deux groupes après : distribution d'un dividende spécial de 5.5Mds€ pour les actionnaires de FCA ainsi que sa participation dans Comau (spécialiste de l'automation industrielle) estimée à 250 millions d'euros et distribution de la participation de 46.2% dans FAURECIA aux actionnaires de PSA sur le mois). Bilan des principales positions du mois Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution Financials et Health Care mais négative dans les Matériaux et la technologie de l'information. L'effet pays fut quant à lui négatif, avec pourtant une bonne contribution en Finlande et Belgique mais négatif en France et Irlande. Nous observons également un effet positif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de 0.13%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.04%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.03%; Value avec 0.21% contre EPS. Momentum -0.02% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été neutre (très positif sur Wirecard et négatif sur Bayer, deux valeurs exclues). Sur le



mois deux titres ont dû être vendus pour des motifs d'exclusion ESG : Wirecard et Deutsche Bank. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatility. Perspectives pour le mois suivant. Même si les publications de résultats aux Etats-Unis sont correctes, globalement, il y a toujours des révisions en baisse sous la pluie des publications - en fait c'est bien parce que les attentes sont revues en baisse que les publications sont au-dessus des attentes. Le ratio global de révisions reste toujours très en-dessous de un à 0.65 en octobre (0.60 en septembre) : en étant optimiste on peut y voir une légère accélération. Baisse à peu près partout, sauf assurances et logiciels. En Europe à la moitié de la saison de résultats, 48% des publications ont battu les attentes d'EPS, ce qui reste sous la moyenne historique : positives la pharma et la technologie ; négatives alimentaire boisson et services financiers. Value mieux que Croissance ; Qualité en tête des surprises positives sur les chiffres d'affaires. Cela ne doit pas masquer que les attentes d'EPS 2019 continuent de baisser, et sont aujourd'hui à +0.7%. Les vues sur la Chine sont équilibrées (positives par exemple pour les leaders du luxe) ; effets devises généralement positifs. Les préoccupations principales des sociétés sont l'inflation par les coûts (matières premières et autres). L'inflation est effectivement un sujet que nous avons déjà mentionné. Certains brokers contrariants parlent d'inflation. Les sociétés qui le peuvent tendent à augmenter leurs prix, à cause des droits de douane, mais aussi pour privilégier les marges et cash-flows (exemples : retail, électronique, services informatiques, pneumatiques) ; cette observation est à surveiller en parallèle avec des capex d'entreprises en baisse - normal, elles préfèrent racheter des actions faute d'inspiration.

## Novembre 2019

Faits marquants sur les marchés financiers. Les indices actions globaux sont restés sur leur trajectoire haussière en novembre pour finir sur les plus hauts historiques atteints début 2018. Le MSCI AC s'est adjugé 2,5%, portant à 27,9% sa performance depuis le début de l'année. En Europe, la hausse a été très homogène. Le CAC a pris 3,1%, le DAX 2,9%, le MIB italien 2,7%. La légère contre-performance en livre du FTSE (+1,8%) est corrigée en euro (+3%). L'Irlande (+7%) a profité des anticipations d'une meilleure visibilité sur le Brexit avec une majorité conservatrice plus confortable après les élections du 12 décembre. Pour faire la balance, l'IBEX espagnol a sanctionné à la marge la mise en place d'une coalition PSOE-Podemos. En termes sectoriels, les secteurs « trade » ont logiquement dominé avec la tech, les matériaux et les industrielles affichant des hausses de plus ou moins 5%. Une exception notable : l'auto (1%) qui a été plombée par l'annonce de plans de restructuration importants et des investissements nécessaires à l'électrification des gammes. Les financières ont également surperformé (+2,6% pour les banques et +3,1% pour les services financiers) grâce à la remontée des taux longs. Les défensives, notamment celles inversement sensibles aux taux, ont fermé la marche, sauf la santé qui a profité du message positif envoyé par le secteur des assureurs spécialisés aux Etats-Unis et le programme plus libéral que prévu de la candidate démocrate Elisabeth Warren. Les analystes ont peu touché à leurs prévisions de BPA à 12 mois glissants, les ajustements à la hausse sur 2019 étant compensés par l'inverse sur 2020. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois sur le fonds, nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution de la consommation durable et des matériaux mais négative dans les Financières et les services aux collectivités publiques. L'effet pays fut quant à lui négatif, avec pourtant une bonne contribution en France et Italie mais négatif en Allemagne et Irlande. Nous observons un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.25%, et de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.03%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.04%; Value avec 0.04% contre EPS. Momentum -0.03% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Bayer Ag (UW, -1.4%), SES SA Class A (UW, -30.8%), Atos Origin Sa (OW, 13.4%), Faurecia (OW, 12%) . A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: ENGIE SA (OW, -3.4%), Qiagen N.v. (UW, 39.9%), Infineon Technologies Ag (UW, 9.3%), Prysmian Spa (UW, -1.7%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Volkswagen Ag-pfd/Fortum Oyj/PostNL NV et vendu ENGIE SA/Actividades de Construcción y Servicios SA/Fiat Chrysler Automobiles N.V. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Price Momentum et à une augmentation du facteur EPS Momentum. Notre fusible étant toujours désactivé nous restons dans un régime de marché bull. Perspectives pour le mois suivant. L'année 2019 restera comme une année où les performances ont devancé les croissances de bénéfices sur la plupart des marchés mondiaux. Mais si l'on prend en compte 2018 (réforme fiscale aux Etats-Unis) et 2019 (guerre commerciale), on se rend compte que l'ensemble est plus cohérent !! Car la forte progression des croissances de bénéfices en 2018 s'était soldée par une forte baisse annuelle des

indices actions et 2019 est venu compenser cela avec de bonnes performances actions pour des croissances de bénéfices atones voire légèrement positives (hors Chine à +20%). La question pour 2020 devient donc : dans un environnement de taux qui doivent rester bas (Fed + BCE, BOJ & PBOC à la manœuvre) et qui donc évacue le risque de valorisation, la croissance des bénéfices attendue pour 2020 offre-t-elle une poursuite de la hausse ?? La réponse est oui pour, plusieurs raisons : . la croissance des bénéfices attendue pour 2020 (autour de 8 à 10%) est revue en hausse partout dans le monde sauf aux Etats-Unis.. un accord (voire plusieurs) autour de la guerre commerciale sera vu comme un facilitateur de conversion des espoirs de bénéfices pour les exercices 2020 et 2021. le dernier discours de Jérôme Powell indique clairement que le risque d'intervention de la Fed est uniquement à la baisse des taux directeurs, donc au pire rien ne bouge.. les programmes de rachats d'actions américains faiblissent (entre 600 et 700 Mds \$) mais restent largement supérieurs en volume aux différents flux « potentiels » des investisseurs institutionnels et particuliers. Qu'est ce qui pourrait remettre en cause cette belle histoire ?. pas de signature d'un accord commercial. une vague démocrate qui décide de réorienter les politiques monétaires et les rachats d'actions vers des enjeux sociétaux Le risque est donc plutôt à la hausse, mais ce ne sera pas un long fleuve tranquille !!

Décembre 2019

Faits marquants sur les marchés financiers. Les marchés actions européens ont été principalement portés, sur le mois de décembre, par une baisse des tensions politiques matérialisée par l'accord commerciale de phase 1 entre les USA et la Chine, l'annulation de la hausse des droits de douane du 15 décembre et une victoire nette du premier ministre britannique, permettant le vote de l'accord de retrait de l'Union Européenne. Le Msci emu progresse de plus de 1% sur décembre, clôturant une belle année en absolu à plus de 25%. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois sur le fonds, nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de la consommation courante et de la santé mais négative dans les matériaux et les industriels. L'effet pays fut quant à lui négatif, avec pourtant une bonne contribution en France et Pays-Bas mais négatif en Allemagne et en Irlande. Nous observons un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.07%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de -0.04%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué négativement à hauteur de -0.43%; Value à -0.02% contre EPS Momentum -0.03% et un facteur Qualité moins bon que le facteur. Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif de 3 points de base (l'exclusion de Wirecard, positive de 4 points de base a été annulée par celle de Bayer qui coûte 7). Sur la période sous revue, nous étions surpris sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur. Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Wirecard Ag (UW, -7.4%), STMicroelectronics N.V. (OW, 10.2%), Kerry Group Plc-A (UW, -4.2%), Zalando SE (OW, 15.1%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Ipsen SA (OW, -21.4%), Bayer Ag (UW, 7.8%), Delivery Hero AG (UW, 47%), Industria de Diseno Textil, S.A. (UW, 13.7%). Les principales opérations réalisées sur la période ont été les suivantes : nous avons acheté Prosus N.V./Munich Reinsurance, Greencore Group Plc et vendu Unilever NV/Ipsen SA/Ucb Sa. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Value et à une augmentation du facteur Price Momentum. Notre fusible est toujours désactivé nous restons par conséquent dans un régime de marché bull. Perspectives pour le mois suivant Les marchés actions vont sans doute continuer de performer mais probablement pas sur le même rythme que celui de 2019. Les performances importantes de 2019 ont déjà anticipé une partie de la reprise due à la résolution des risques géopolitiques. Or le risque politique des élections américaines ne nous semble pas suffisamment intégré par le marché tandis que le calendrier d'un accord Europe/UK en un an pour un Brexit ordonné ne nous semble pas réaliste. Ces « aléas » sont pourtant de nature à modifier significativement l'aversion au risque des investisseurs. Il n'empêche que les actions européennes restent la classe d'actifs à privilégier dans une allocation en 2020.

Janvier 2020

Sur la première quinzaine du mois de janvier, les marchés sont restés dans la dynamique de la fin 2019, se laissant porter sur les actifs à risque dans un contexte marqué par des environnements monétaires toujours aussi accommodants, le déblocage des négociations commerciales sino américaines à l'échelle globale et la sortie de l'impasse Brexit en Europe et au Royaume-Uni. L'abaissement le premier jour du mois de 50pdb du taux de réserves obligatoires par la PBoC, le ton plus « dovish » de la BoE pendant sa réunion du 9 janvier, l'amélioration des PMI européens, et des statistiques macro-économiques américaines globalement bien orientées ont nourri le mouvement. Le week-end du 17 et 18 janvier, les premiers cas d'infection à un

nouveau coronavirus étaient rendus publics à Wuhan, un des centres manufacturiers chinois. Sur les deux semaines suivantes, l'épidémie s'est répandue rapidement pour se révéler la crise sanitaire la plus importante depuis l'épisode du SRAS de 2003. Avec des courbes de progression préoccupantes en dépit de l'ampleur des mesures d'endiguement adoptées par les autorités chinoises, le marché, a trouvé le prétexte à une correction technique qu'il refusait de chercher jusque-là. Les indices ont terminé le mois sur des replis, et c'est le MSCI EM qui a fait la plus mauvaise performance raison des craintes de voir l'économie chinoise fortement ralentir, la proximité géographique, la sensibilité à la clientèle chinoise sur son marché domestique mais également à l'étranger et l'arrêt potentiel des chaînes d'approvisionnement en lien avec la Chine continentale. Le cours du baril a abandonné 15% pour le WTI. La correction sur les marchés à risque a profité aux valeurs refuges. Le repli des anticipations d'inflation parallèlement à la baisse des prix des matières premières a accompagné le mouvement. Les taux 10 ans ont décroché retrouvant des niveaux proches de ceux de la rentrée. En Europe, la Tech ne perd par exemple que 0.9%, faisant marginalement mieux que le Stoxx600 grâce à la bonne tenue du hardware telecom en général et de Nokia (+6.8%) en particulier qui a surfé sur les premières prises de commandes 5G auprès des opérateurs. Même relative surprise avec les biens de consommation (+0.6%) qui ont globalement bien résisté aux dégagements importants et logiques dont a été victime le compartiment du Luxe. Partout ailleurs, l'exposition au risque Chine et à la baisse des taux ont façonné les performances. L'auto (-9.8%) a fermé la marche, suivie de près par les matériaux de base (-7.5%) et les pétrolières (-7%). Les transports & loisirs (-5.2%) et les banques (-5.1%) ont suivi d'un peu plus loin. A l'inverse, l'immobilier (+1.7%) et les utilities (+8.7%) ont surfé sur la baisse des taux, et pour, ces dernières, sur l'aspiration produite par la thématique « énergie propre ». Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle du MSCI EMU. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution des Materials et Utilities mais négative dans les Consumer discretionary et Energy. L'effet pays est neutre, avec une bonne contribution de la France mais négatif pour l'Allemagne et l'Irlande. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.09%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.06%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de -0.30%; Value à -0.08% contre EPS.Momentum à 0.09% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. Deux titres ont été exclus ce mois-ci de l'univers d'investissement sur la base de l'ESG: EssilorLuxottica et Nexans. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions sur-pondérés sur le facteur Offensif et sous-pondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Enel Spa (sur-pondéré, 13.4%), Daimler Ag (sous-pondéré, -15.3%), E.On Ag (sur-pondéré, 7.5%), Fresenius Medical Care Ag & (sur-pondéré, 5.7%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Wirecard Ag (sous-pondéré, 23.9%) exclue par l'ESG, Deutsche Bank Ag-registered (sous-pondéré, 19.8%), Deutz Ag (sur-pondéré, -15%), Porsche Automobil Hldg-pfd (sur-pondéré, -8.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Fresenius Medical Care Ag & Hannover Rueckversicheru-Reg/E.On Ag et vendu Daimler Ag/Allianz SE/PostNL NV. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Dividend.Yield et à une augmentation du facteur Offensif.

## Février 2020

Près de 11% pour le Nikkei, 12% pour le MSCI AC, un peu moins de 13% pour le S&P, un peu plus pour le Stoxx600 entre les plus hauts de la mi-février et le dernier jour du mois. Rien de tel depuis la correction de la fin 2018. Cette fois-ci, c'est la crainte de voir l'épidémie de coronavirus COVID 19 sortir de Chine et impacter la croissance globale qui a servi de catalyseur après une séquence de hausse ininterrompue depuis début octobre 2019. Sur les quinze premiers jours du mois, les choses avaient pourtant bien démarré. Les indices ont commencé par repartir de l'avant après une seconde quinzaine de janvier déjà marquée par le début de l'épidémie en Chine. Aux Etats-Unis et en Europe, les indices sont allés chercher de nouveaux plus hauts, portés par des statistiques macro-économiques militant pour un début de rebond dans la sphère manufacturière dans les économies développées et par la rapidité et l'ampleur des mesures d'endiguement mises en œuvre en Chine. L'annonce de tests sur des candidats vaccins a également nourri le repli de l'aversion au risque tout comme le ralentissement des nouveaux cas d'infection dans la province du Hubei. Les secteurs les plus affectés depuis la mi-janvier comme l'auto, les transports et la consommation discrétionnaire se sont même sensiblement repris. C'est l'avertissement sur ses perspectives 2020 d'Apple le 17 février, dans lequel le groupe a mis en avant ses problèmes de rupture d'approvisionnement, qui a sonné le démarrage de la correction qui va emporter les marchés sur les deux semaines suivantes. L'apparition de foyers d'infection en Corée du sud le 21 du mois, puis le 24 en Italie et le 25 aux Etats-Unis va précipiter les choses en faisant planer le spectre de la contagion dans les pays développés. Les mesures

de prévention adoptées ont été perçues comme potentiellement dommageables à la croissance. Le VIX a plus que doublé. Les « spreads » de crédit HY se sont fortement écartés des deux côtés de l'Atlantique, le cours du brut a décroché de 13% supplémentaires après les 10% perdus sur janvier (brent). Les courbes de taux ont décalé à la baisse. En Allemagne, le taux 10 ans s'est rapproché de ses plus bas de l'été dernier. Même type de mouvement sur les changes. Sur les actions, paradoxalement, ce sont les marchés asiatiques qui ont le mieux résisté à la tempête. Deux facteurs expliquent cette situation. Le ralentissement du développement de l'épidémie en Chine continentale d'abord. Ensuite, l'ampleur des mesures de soutien adoptées par les autorités chinoises et le virage stratégique le 3ème week-end du mois lorsque Xi Jinping a exhorté à la reprise du travail partout dans le pays ont permis d'éviter le pire. En Europe, la baisse s'est logiquement faite plus forte sur les secteurs directement exposés à la thématique de l'épidémie (Transports & Loisirs, distribution) et à celle de la contraction de la demande chinoise. Mais la baisse a gagné du terrain en raison des avertissements émis par des entreprises exposées au marché local chinois ou à des problèmes de rupture de chaîne d'approvisionnement comme l'auto, les biens et services industriels, les boissons et l'alimentation ou les biens de consommation. La baisse a été du même ordre de l'autre côté de l'Atlantique, et très homogène. Sur les 11 macro-secteurs, 7 ont perdu entre -6,3% et -8,4%. Comme en Europe, les pétrolières se sont distinguées à la baisse (-14,6%). Contrairement à l'Europe, les utilities n'ont en revanche pas échappé aux prises de bénéfices. Le transport aérien et l'aérospatial/défense ont pesé lourd au sein des industrielles. Les financières, enfin, ont logiquement pâti du retournement des taux et de quelques publications décevantes. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Industrielles et de la Consommation durable mais négative dans les Matériaux et les Financières. L'effet pays est quant à lui positif, notamment avec une bonne contribution en Allemagne et Irlande mais négatif en France. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution de 0.23%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.03%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.02%; Value à 0.10% contre Momentum de bénéfiques à 0.02% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme E.On Ag (surpondéré, 0.2%), Anheuser-Busch InBev (Ordinary) (sous-pondéré, -25.7%), Electricité De France (surpondéré, 10.7%), Ingenico (surpondéré, 3.8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Leonardo - Finmeccanica S.p.A. (surpondéré, -17.1%), Deutsche Bank Ag-registered (surpondéré, -3.1%), Airbus Group NV (surpondéré, -19.1%), Eramet (surpondéré, -24.4%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Schneider Electric Sa/Allianz SE/Banco Santander Sa et vendu Fresenius Medical Care Ag & Airbus Group NV/Leonardo - Finmeccanica S.p.A.. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Quality et à une augmentation du facteur Growth. Notre fusible crédit- actions s'est activé au 1er mars 2020. Le marché est donc passé en régime « bear », et nous utiliserons dorénavant le multifacteur défensif dans la construction de portefeuille. Actuellement, ce multifacteur se caractérise par une exposition implicite positive à la croissance, et au momentum (de prix et de bénéfiques), en plus d'une exposition implicite négative à la décote.

## Mars 2020

En mars, les indices sont repartis à la baisse dès le 5 du mois, lorsque le nombre de cas d'infections enregistrés aux Etats-Unis a décollé. La baisse s'est aussi nourrie de la rupture des négociations entre l'OPEP et la Russie. Le baril de Brent a perdu 25% le 9 mars. Les indices européens et US ont décroché de plus de 7% ce jour-là, déclenchant les coupe-circuits à Wall Street pour la première fois depuis 2013. Les réponses budgétaires et monétaires en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et aux Etats-Unis, la baisse de 0.5% des taux anglais et américains, le relèvement à 32Md€ du QE mensuel de la BCE et des 200Md£ de la BoE, les enveloppes de 300Md€ en France, et de 330Md£ en Angleterre pour garantir des prêts bancaires, les 750Md\$ par la Fed pour racheter des bons du trésor et des MBS, la réouverture par la Fed de ses guichets de refinancement exceptionnels et une baisse des taux de réserves obligatoires en Chine sont restés sans effets apparents. Le renforcement des mesures de confinement, une succession des signaux macro-économiques alarmistes et les difficultés de trouver un accord aux Etats-Unis pour adopter le plan de soutien ont pesé plus lourd. Deux nouvelles baisses historiques les 12 et 16 mars, au cours desquelles le S&P a décroché de 21% et le Stoxx600 de 16%. Entre le 19 février et le 23 mars, le S&P a abandonné près de 34% ; le Stoxx600 plus de 35%. La tendance s'inverse à partir du 24 mars et de l'accord trouvé entre républicains et démocrates d'un plan de 2.2trilliards de dollars. La mise en œuvre de rachats, sans limites, par la Fed a poussé dans le même sens. En trois séances, le Nikkei a repris 18%, le S&P plus

de 17%, le MSCI AC 15%, le MSCI EM 12% et le Stoxx600 15%. L'inscription de 3 millions de chômeurs n'a pas enrayer le rebond. Mais l'accélération des infections et des décès aux Etats-Unis, ainsi que la demande aux banques de la BCE et de la PRA de suspendre leurs dividendes et rachats d'actions ont calmé le jeu sur les dernières séances de mars. En termes de thématiques d'investissement en Europe, les transports et loisirs et les banques ont été les victimes expiatoires du mois, en décrochant de 30%. Les mesures de limitation de circulation et de confinement et leur corolaire le choc sur la demande ont été les moteurs de différenciation entre titres. L'arrêt de l'activité, avec des coûts fixes élevées, mais aussi la solidité financière, la capacité à verser un dividende et les expositions géographiques ont lourdement pesé à la fois sur les cycliques et...les moins cycliques, et ont conduit à une grande dispersion des performances intra-sectorielles. L'auto et l'effondrement des immatriculations en Europe. Les biens et services industriels et l'immobilier, pour ce dernier plombé par le segment de l'immobilier commercial. La construction (et ses concessions autoroutières et aéroportuaires), les media et l'assurance ont suivi de près. Le retour aux actionnaires a pesé sur les utilities et les télécoms qui n'ont pas vraiment profité de leur profil défensif. Les autres défensives ont mieux résisté. La santé ne perd que 2,8%. Les boissons & alimentation (-7,9%), les biens de consommation (-9,3%) et la distribution (-9,3%) ont bénéficié de la forte hausse des achats de précaution des ménages. En termes géographiques, c'est la Suisse (-3,9%) qui a le mieux tiré son épingle du jeu parmi les marchés les plus importants grâce à ses pharmaceutiques et ses bilans solides. Le FTSE a également mieux résisté (-13,4%) grâce à la faiblesse de la livre. A l'autre extrémité du spectre, l'Espagne (-22,1%) et l'Italie (-22,4%), ont été sanctionnées à la hauteur de leurs expositions à l'épidémie. Le CAC et le DAX finissent en ligne avec les indices. Sur les fonds, nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Industriels et de la consommation courante mais négative dans la technologie de l'information et l'immobilier. L'effet pays fut quant à lui neutre, avec une bonne contribution en Allemagne et Royaume-Uni mais négative au Portugal. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.30%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de 0.03%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection neutre un facteur value qui a une contribution de 0.14%, un EPS.Momentum de 0.08% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif de 11 points de base (Wirecard, Biomérieux et Koné). Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend/agressif et souspondérés sur le facteur Dividend Yield. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Ing Groep Nv-Cva (UW, -43.3%), Sartorius Ag-Vorzug (OW, 7.4%) GM, Qiagen N.v. (OW, 15.1%), Mtu Aero Engines Holding Ag (UW, -36.3%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Danone SA (UW, -7.1%), Takeaway.com Holding BV (UW, -11.6%) GM, Proximus SA (UW, -8.1%) D, Porsche Automobil Hldg-pfd (OW, -31.2%) QD. Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté ASML Holding N.V./Ubisoft Entertainment/Deutsche Post Ag-Reg et vendu ENGIE SA/Airbus Group NV/Aroundtown Property Holdings Plc. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Blend et à une augmentation du facteur Défensif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Ing Groep Nv-Cva (UW, -43.3%), Sartorius Ag-Vorzug (OW, 7.4%) GM, Qiagen N.v. (OW, 15.1%), Mtu Aero Engines Holding Ag (UW, -36.3%). Pour rappel le fusible crédit-actions s'est activé le 2 mars 2020. Nous sommes donc passés en régime de marché bear /défensif. Faire des projections est encore plus difficile en ce moment que de coutume. Sur les marchés actions vu des Etats-Unis pour cause de globalisation, on parle de trimestre « presque pire » jamais vu en bourse. 9eme au classement des performances trimestrielles les plus mauvaises de l'histoire (la palme revient au Q2 1932 avec -39.4%). Et pourtant cette fin de trimestre avait un facteur de soutien: le rebalancement obligation/action de fin de trimestre des hedge funds estimée par certains brokers à 139 milliards de dollars d'actions à acheter. Mais si certains fonds de pension n'ont pas de latitude quant à l'exécution de ce jeu de vases communicants, d'autres peuvent user de leur discrétion. et ce travail d'estimation devient ainsi très difficile à faire; certains pensent que 70% du montant évoqué plus haut a été exécuté sur les quelques jours amenant à la clôture d'hier soir. Que le reste sera en partie exécuté en Avril. si le mouvement relatif des actions contre obligations le justifie. Pour regarder devant, les jours à venir seront un test intéressant de la main du marché, entre le résiduel possible de cette réallocation à venir, face à l'absence non négligeable des entreprises acheteuses de leurs propres titres, et alors que l'agenda macro devrait apporter des nouvelles « contrastées ».

## Avril 2020

Sur les fonds, nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution de la santé et des services à la communication mais négative dans les financières et les industriels. L'effet pays fut quant à lui négatif, avec pourtant une bonne contribution en Italie et Allemagne mais négatif en Belgique et Espagne.

Nous observons un effet neutre de notre facteur blend avec une contribution autour de 0.03% mais surtout un effet négatif de notre facteur défensif qui affiche une contribution de -0.15%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué négativement de -0.52%, l'effet Value de -0.04% l'EPS. Momentum de -0.05%. Le facteur Qualité est meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été très négatif (Bayer et Takeaway.com notamment). Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Growth et souspondérés sur le facteur Value. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Wirecard Ag (UW, -8.8%), Paddy Power Plc (OW, 39.6%), Porsche Automobil Hldg-pfd (OW, 25.2%), Fortum Oyj (OW, 25.6%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Bayer Ag (UW, 20.2%), Unibail-rodamco (UW, 9.3%), Edenred SA (OW, 4.5%), Takeaway.com Holding BV (UW, 33.9%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Randstad Holding Nv/Deutsche Wohnen Ag-br/SAP AG et vendu Qiagen N.v./Ubisoft Entertainment/Dassault Systemes Sa. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatility et à une augmentation du facteur Défensif. Côté « perspectives », il reste des incertitudes quant à la forme de la reprise et les sorties de confinement sont un exercice particulièrement délicat pour les gouvernements. Le principal risque dans les mois à venir serait une reprise plus lente de l'activité dans les pays développés et / ou les reports de la mise en place des stratégies de déconfinement. Il est aussi à craindre que dans les pays développés, le retour à la normale de l'activité sera graduelle et certainement plus lente qu'en Chine. Du côté positif, les décideurs politiques ont continué à augmenter leurs réponses face à la crise, ce qui devrait permettre d'éviter une dépression. Sur les marchés l'appétit pour le risque reste faible. On remarquera chez beaucoup d'intervenants une forme de lassitude avec des volumes de transactions anémiques. Tout mouvement prend alors des proportions inconsidérées et se retourne dans la même journée sans de réelles explications. Pour rappel, aux USA, entre ventes de longs et de shorts, les HF ont plus vendu en Avril que n'importe quel autre mois depuis près de 4 ans. mais la semaine dernière marquait un tournant avec les premiers achats nets en 5 semaines. Côté « entreprises » la salve de résultats trimestriels a donné un avant-goût de ce qui attend l'investisseur dans les mois à venir. Elles ont généralement fait état d'un fin de trimestre en retrait, en ont profité pour passer des provisions, couper leur dividende pour garder leur liquidité. Prudence est le maître mot. De notre côté, pour rappel, le fusible crédits s'est activé le 2 mars 2020. En accord avec cette prudence des acteurs économiques, notre profil, dans un régime de marché bear/ stressé, reste défensif.

## Mai 2020

Après avoir gagné 10% le mois précédent, les indices globaux actions se sont adjugés un peu moins de 5% supplémentaires en mai. Au-delà des actions, tous les actifs risqués ont suivi. Le cours du Brent a rebondi de près de 40%. Les changes émergents ont récupéré 3,4%. Les rendements "high yield" se sont resserrés de 70 pdb en Europe, de 104 pdb aux Etats-Unis et ceux des dettes émergentes en dollar de 170 pdb. Le VIX s'est replié de près de 20% à 27,5%. Le MSCI AC a ainsi repris les deux tiers de ce qu'il avait perdu entre la fin février et la mi-mars (-11,3% vs -33,8%). Il ne recule plus que de 8,9% depuis le début de l'année. Plusieurs facteurs ont alimenté la poursuite de la hausse et le retour de l'appétence au risque. Côté symboles, la France et l'Allemagne ont proposé la création d'un Fonds de relance au niveau de l'Union Européenne d'un montant de 500Md€ dédié aux secteurs et aux régions les plus touchés par les effets de la pandémie, entièrement financé par des emprunts au nom de l'UE. On parle donc d'émission commune de dette et de transferts budgétaires directs plutôt que de prêts, jusqu'alors deux tabous pour Berlin. De l'autre côté de l'Atlantique, Mitch McConnell, le patron des républicains au Sénat a laissé entendre en fin de mois que le principe d'un second plan de soutien n'était plus à bannir. Aux US, comme en Europe, les indicateurs macro-économiques sont restés très mal orientés, notamment sur le front de la consommation et de l'emploi (14,7% de taux de chômage officiel aux US, sans doute beaucoup plus dans la réalité), même s'ils ont confirmé l'amélioration accompagnant le relâchement progressif des mesures de confinement. Des échos positifs sur l'avancée des recherches de vaccins ou de traitement du COVID ont également été salués par les investisseurs avec enthousiasme. Le retour à la normale de la production manufacturière en Chine a enfin soutenu le redémarrage des cours des matières premières et l'appétit pour un certain nombre de secteurs cycliques. Ce sont les marchés développés qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu en mai. Le MSCI Euro a gagné 5%, le S&P 500 4,8%. En Europe, c'est le marché allemand (+6,7%) et ses cycliques exportatrices qui a dominé les débats au sein des grandes places. Le MIB italien (+3,8%) et le CAC français (+3,4%) sont arrivés bien derrière, plombés par quelques dossiers lourdement sanctionnés. Le biais cyclique des performances sectorielles est ressorti clairement. Au sein du Stoxx600 (+3,5%), la construction, les matériaux de bases, les biens et services industriels et la distribution sont arrivés en tête. La technologie est arrivée dans le même peloton. En dépit d'un sursaut sur la seconde moitié du mois, les

financières ont de nouveau fini dans le rouge, tout comme les transports et loisirs, toujours plombés par les craintes des effets durables de la crise. Les pétrolières n'ont pas fait beaucoup mieux en finissant symboliquement dans le vert. Au sein du S&P (+4,8%), les biais sectoriels n'ont pas été très différents. Technologiques, matériaux, industrielles et consommation discrétionnaire en tête ; défensives à la traîne. Deux différences : les pétrolières et les financières s'en sont moins mal tirées. Sur les fonds, nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de la technologie de l'info et de la santé mais négative sur les financières et les services aux collectivités publiques. L'effet pays fut quant à lui négatif, malgré une bonne contribution des Pays-Bas mais négative en Allemagne et en Espagne. Nous observons un effet neutre de notre facteur blend, et de notre facteur défensif avec une contribution autour de 0.01%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.05%; Value avec -0.03% contre EPS Momentum à 0.14% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur défensif et sous pondérés sur le facteur Volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme ProSieben SAT.1 Media AG (OW, 25.7%), Sartorius Ag-Vorzug (OW, 29.8%), Bayer Ag (UW, 1%), Vilmorin & Cie (OW, 30.1%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Faes Farma Sa (OW, -9%), Sanofi-Aventis (OW, 1.6%), Arcelormittal (OW, -14%), Ing Groep Nv-Cva (UW, 15.9%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Amadeus IT Holding SA/Orion Oyj-class B/AerCap Holdings N.V. et vendu Recordati Spa/Siemens Healthineers AG/Wolters Kluwer. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Price Momentum et à une augmentation du facteur Volatility. Les marchés financiers actions commencent le mois de juin sur un bon rythme Dans un monde où la dispersion des estimations de bénéfices renoue avec ses plus hauts de 2009. La notion de valorisation peut paraître « discutable ». Mais ce qui est concret, c'est le maintien de notre fusible crédit/actions en territoire BEAR. Son activation fin février avait confirmé notre baisse d'exposition et depuis le signal « actions » est presque revenu à l'achat fin mai (2% près) mais le signal crédit est encore assez loin. Bref, l'atypicité de cette crise réside aussi en cela : moins de stress du côté actions que du côté du crédit. Que faut-il attendre du mois de juin ?? Un bon début de mois, un accord européen en bonne voie mais qui sera confirmée plutôt en juillet et des flux techniques vendeurs en fin de mois.

## Juin 2020

Les indices actions et les autres actifs à risques ont poursuivi sur leur lancée en juin. Mais la décélération à l'œuvre depuis le mois de mai s'est confirmée. Le MSCI AC s'est adjugé 3% supplémentaires. Après avoir perdu 32% au point bas de la mi-mars, il ne recule plus que de 6% depuis le début de l'année. A l'exception notable de l'Asie émergente (+8,3% pour le MSCI Asie) qui a continué de surperformer en juin, ce sont les zones géographiques les plus en retard depuis le début de l'année et le creux de mars qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu, marchés émergents (MSCI EM +7,4%) et l'Eurozone (MSCI Euro +5,3%) faisant sensiblement mieux que le Japon (+1,9%) et les Etats-Unis (+2% pour le S&P). Dans le même temps, le cours du baril de Brent s'est adjugé 16,5%, celui des métaux industriels plus de 7%. C'est la tonne de carbone qui a remporté la timbale en s'appréciant de plus de 26%. Un marché toujours en mode « risk on » en somme. La poussée de fièvre de la volatilité en milieu de période lorsque les régulateurs européens ont proposé de geler les dividendes bancaires et que les chiffres de la production industrielle et des exportations en Allemagne ont soufflé le froid n'a pas duré. Le VIX est revenu sur un niveau intermédiaire autour de 30%. Même s'il y a eu des exceptions, les indicateurs macro-économiques ont globalement envoyé des signaux confirmant la normalisation et plaidant pour une reprise en « V ». Cela a été particulièrement le cas avec les chiffres américains de l'emploi et de la consommation des ménages qui sont ressortis largement au-dessus des attentes. Cela n'a pas empêché les pouvoirs publics de prendre de nouvelles initiatives pour soutenir la reprise et conforter la solvabilité des agents économiques. Aux Etats-Unis, la Fed a ainsi élargi le spectre de ses programmes de rachats d'actifs en y adjoignant les crédits d'entreprises, tandis que le dialogue entre républicains et démocrates au sujet d'un nouveau plan de relance s'est intensifié. En Europe, la BCE a ajouté 600Md€ à son Pandemic Emergency Purchase Programme, portant l'enveloppe globale à 1,35Tr€, et en a repoussé l'échéance à la mi-2021. Berlin a annoncé de son côté une enveloppe de 130Md€ sur 2020 et 2021. Angela Merkel et Emmanuel Macron ont, par ailleurs, proposé à leurs partenaires européens un plan de 750Md€ qui serait financé par de la dette émise sur la tête de l'Union, garantie par les recettes futures de son budget, et qui aurait vocation à soutenir les secteurs et les pays les plus touchés par la pandémie, périphériques en tête. Un premier pas assumé vers la mutualisation de la dette, et le renforcement de l'intégration fiscale de l'Union. Ce plan de « la Nouvelle Génération » a profité aux indices européens en général et pas simplement aux pays censés en bénéficier le plus. Si le MIB italien (+6,8%) a

bien affiché la meilleure performance du mois, le CAC, le DAX et l'AEX, les marchés les plus importants et liquides de la zone ont suivi de près. L'IBEX espagnol (+2,8%) et le PSI portugais (+1,4%), les autres grands bénéficiaires, sont arrivés bien derrière. Les performances sectorielles ont en revanche porté la trace du projet européen. Les financières ont occupé le front de la hausse. Les assurances ont bondi de plus de 9%. Les banques (+5,4%) ont surfé sur la contraction des « spreads » obligataires. En Italie, en Espagne en Allemagne, elles ont trusté les meilleures performances. Même constat avec la tech (+7,7%) et les utilities (+5,1%) qui devraient profiter des ambitions vertes et digitales du projet. Les défensives ont fait la balance. La pharma, la distribution, les boissons et alimentation ont fait du surplace. Les transports & Loisirs (-5,2%) sont les seules à perdre du terrain, victimes des craintes d'une seconde vague et du discours très prudent de Compass sur ses perspectives. Sur le fonds, nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de la technologie de l'information et l'immobilier mais négative dans la consommation durable et financières. L'effet pays fut quant à lui neutre, avec une bonne contribution aux Pays-Bas et au Portugal mais négative en Irlande et en Italie. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.10%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.08%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué négativement à hauteur de -0.23%, le facteur Value a quant à lui une contribution positive de 8 bp, le Momentum d'EPS coûte 3bp. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif notamment grâce à l'exclusion de Eurofins, Sartorius, Merck et Fresenius. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur momentum de prix. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Asm International N.V. (OW, 27.4%), Ucb Sa (OW, 15.5%), L'Oréal (OW, 10.4%), Wolters Kluwer (OW, -0.4%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Wirecard Ag (UW, -93.9%), Sartorius Ag-Vorzug (OW, -12.1%), ProSieben SAT.1 Media AG (OW, -7.9%), Bayer Ag (UW, 8.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Wolters Kluwer/Jeronimo Martins/L'oreal et vendu Amadeus IT Holding SA/ProSieben SAT.1 Media AG/Sartorius Ag-Vorzug. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatility et à une augmentation du facteur défensif. Le fusible crédit-actions s'est désactivé en début de ce mois de juillet. Nous passons donc en régime bull, ou non stressé. Dans un premier temps nous allons ré-exposer votre portefeuille à 100% vs 97-98% sur le mois de juin. Puis nous allons remodeler ce dernier afin qu'il se rapproche des caractéristiques d'un portefeuille blend à savoir une exposition aux facteurs de valorisation, de qualité, de croissance et de momentum de prix.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR EUROLAND ESG et de son benchmark s'établissent à :

- Part O en devise EUR: -8,69% / -5,55% avec une Tracking Error de 2,35%,
- Part I en devise EUR: -9,05% / -5,55% avec une Tracking Error de 2,35%,
- Part ID en devise EUR: -9,05% / -5,55% avec une Tracking Error de 2,35%,
- Part P en devise EUR: -9,56% / -5,55% avec une Tracking Error de 2,31%,
- Part PM en devise EUR: -14,44% / -12,51%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIEES A LA CRISE COVID-19**

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.



## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR CASH P SICAV	129 918 423,26	126 758 799,03
CPR CASH I SI	22 311 773,91	33 498 590,84
FINLANDE 3.375%10-150420	20 675 674,10	20 000 000,00
REPSOL INTL 2.625% 05/20	20 525 165,58	20 000 000,00
PORTUGAL 4.80% 15/06/20	20 436 944,60	19 500 000,00
SPABOL 1 1/2 06/12/20	16 341 766,11	16 100 000,00
CRH 3.5% 10-20	15 526 396,72	15 000 000,00
CIF EUROMORTGAGE 3.5%10-170620	15 525 965,57	15 000 000,00
ROYA DSPA 1.4% 31-01-20	15 210 324,66	15 000 000,00
TORO BANK THE 0.5% 15-06-20	13 769 171,52	13 700 000,00

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : **14 903 048,99**
  - Prêts de titres : **14 903 048,99**
  - Emprunt de titres :
  - Prises en pensions :
  - Mises en pensions :
  
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **8 057 500,00**
  - Change à terme :
  - Future : **8 057 500,00**
  - Options :
  - Swap :

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS SECURITIES CREDIT AGRICOLE CIB BOFA SECURITIES EUROPE SA NATIXIS CREDIT SUISSE SECURITIES (EUROPE)- LONDON MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD	

(\*) Sauf les dérivés listés.

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	7 006 646,26
. Obligations	2 166 856,82
. OPCVM	
. Espèces (**)	16 837 136,00
<b>Total</b>	<b>26 010 639,08</b>
<b>Instrument financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
<b>Total</b>	

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (***)	217 706,16
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>217 706,16</b>
. Frais opérationnels directs (****)	90 825,24
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>90 825,24</b>

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

(\*\*\*\*) dont 89 889,16 euros rétrocédés à Amundi Intermédiation et/ou le Gestionnaire financier.

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

### a) Titres et matières premières prêtés

Montant	14 903 048,99				
% de l'actif net*	3,76%				

\*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	14 903 048,99				
% de l'actif net	3,70%				

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ELECTRICITE DE FRANCE EDF FRANCE	2 855 142,44				
ATLANTIA SPA / EX AUTOSTRADE SPA ITALIE	2 528 826,30				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND AUTRICHE	2 166 856,82				
AENA SA ESPAGNE	1 151 033,90				
TAKEAWAY.COM HOLDING BV PAYS-BAS	239 506,32				
NATIXIS FRANCE	232 137,30				

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

**d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation**

GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD ROYAUME UNI	5 811 201,47				
NATIXIS FRANCE	4 732 160,00				
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	3 113 421,00				
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	549 318,00				
MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES ROYAUME UNI	259 628,16				
CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE	219 325,00				
CREDIT SUISSE SECURITIES (EUROPE)-LONDON SUISSE	217 995,36				

**e) Type et qualité des garanties (collatéral)**

Type					
- Actions	7 006 646,26				
- Obligations	2 166 856,82				
- OPC					
- TCN					
- Cash	16 837 136,00				
<b>Rating</b>					
<b>Monnaie de la garantie</b>					
- EURO	26 010 639,08				

**f) Règlement et compensation des contrats**

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

**g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches**

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an	2 166 856,82				
Ouvertes	7 006 646,26				

**h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches**

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois	219 325,00				
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	14 683 723,99				

**i) Données sur la réutilisation des garanties**

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

**j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC**

Caceis Bank					
Titres	9 173 503,08				
Cash	16 837 136,00				

**k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

Titres					
Cash					

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	217 706,16				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	90 825,24				
- Gestionnaire					
- Tiers					

## e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

## i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

## l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres

Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

## Vie de l'OPC sur l'exercice

Changements intervenus au cours de la période :

- Modifications substantielles :

Sans objet sur l'exercice

- Autres modifications :

Depuis le **15/10/2019**, le prospectus de votre FCP intègre les évolutions réglementaires suivantes :

→ Réglementation américaine FATCA :

Les dispositions de la documentation juridique des OPC relatives aux considérations sur la fiscalité américaine FATCA sont mises à jour afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre : rappel de l'adhésion à l'accord intergouvernemental modèle 1 IGA, obligations déclaratives associées à la charge du porteur, rappel des conséquences applicables en cas d'investisseur récalcitrants.

→ Directive 2014/107/UE du conseil du 9 décembre 2014 (« Directive DAC 2 »)

Les OPC sont soumis aux règles prévues par la Directive DAC2 en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal, telles que transposées en droit français par la loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 ainsi qu'aux conventions conclues par la France permettant un échange automatique d'informations à des fins fiscales.

Ces règles, fondées sur la Norme Commune de Déclaration de l'OCDE, imposent aux OPC de collecter certaines informations concernant la résidence fiscale de ses porteurs de parts.

En conséquence, l'OPC ou la société de gestion doit fournir aux autorités fiscales locales certaines informations sur les porteurs non-résidents en France. Ces informations sont ensuite communiquées aux autorités fiscales compétentes.

Une nouvelle disposition relative à « l'échange automatique d'informations (réglementation CRS) » est insérée dans la documentation juridique des OPC.



# OPCVM CPR EUROLAND ESG

Depuis le **27/12/2019**, une nouvelle catégorie de part dénommée « **PM** » a été créée. Cette part n'est pas soumise à l'agrément de l'AMF dont les caractéristiques sont les suivantes :

Code ISIN part PM	FR0013462462
Souscripteurs concernés	Part strictement réservée à la gestion sous mandat des entités du groupe Crédit Agricole
Valeur liquidative d'origine	100 euros
Montant minimum de souscription	Une fraction de part
Montant minimum des souscriptions ultérieures	Une fraction de part
Commissions de souscription non acquise au FCP	10%
Commission de rachat non acquise au FCP	N/A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	1,10% TTC maximum de l'actif net
Commission de surperformance	20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence (plafonnée à 1%)
Commission de mouvement	- 0,12 % TTC du montant de la transaction sur les achats et ventes d'actions. - de 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.
Affectation des sommes distribuables : ✓ Résultat net ✓ Plus-values nettes réalisées	Capitalisation Capitalisation

Depuis le **22/04/2020**, les documents d'information clés (DICI) de votre fonds intègrent la mise à jour des mentions relatives aux indices de référence.

En effet, le 29 mars 2019, l'ESMA a publié une mise à jour de ses questions et réponses relatives à l'application de la directive OPCVM.

Cette mise à jour concerne principalement les informations à communiquer dans les DICI des OPCVM et en particulier l'utilisation d'indices de référence.

L'ESMA a ainsi précisé l'obligation pour les gérants d'OPCVM de déclarer s'ils appliquent une gestion « active » ou « passive » selon les définitions précisées par l'ESMA et, lorsque la gestion de l'OPCVM est « active », d'indiquer avec quel degré de liberté par rapport à son indicateur de référence.

## Informations spécifiques

### Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information,

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 2,01%.

## Informations réglementaires

### Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) Télécopie : 01-53-15-70-70.

### Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

### Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR Asset Management produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 6 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

CPR Asset Management applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. CPR Asset Management exclut ainsi de toutes ses gestions actives\* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR Asset Management.

CPR Asset Management a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion\* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2018, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR Asset Management sont disponibles sur son site Internet : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

\* *Gestion active* : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence

## Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

## Politique de Rémunérations

### 1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR Asset Management (« CPR AM ») est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 8 février 2019, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2018 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2019.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2019, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

## **1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 112 collaborateurs au 31 décembre 2019) s'est élevé à 13 877 266 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 441 560 euros, soit 68% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 4 435 706 euros, 32% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2019, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 collaborateurs au 31 décembre 2019) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (6 collaborateurs au 31 décembre 2019), le montant total des rémunérations (fixes et bonus variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié

## **1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

#### *Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

#### *Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation/développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute ; développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits ;

### *Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**



## CPR Euroland ESG

Exercice clos le 30 juin 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds CPR Euroland ESG,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR Euroland ESG constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui

## Comptes annuels

## Bilan Actif en EUR

Bilan Actif au 30/06/2020

Portefeuille : 340062 CPR EUROLAND ESG

	30/06/2020	28/06/2019
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>411 533 484,87</b>	<b>451 155 686,35</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>384 932 399,58</b>	<b>396 849 231,71</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	384 932 399,58	396 849 231,71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>2 166 856,82</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 166 856,82	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>9 450 859,22</b>	<b>17 433 543,16</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 450 859,22	17 433 543,16
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>14 927 759,25</b>	<b>36 710 161,48</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	14 927 759,25	36 710 161,48
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>55 610,00</b>	<b>162 750,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	55 610,00	162 750,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
<b>CRÉANCES</b>	<b>1 708 699,08</b>	<b>1 433 215,93</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 708 699,08	1 433 215,93
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>16 933 486,08</b>	<b>41 276 859,34</b>
Liquidités	16 933 486,08	41 276 859,34
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>430 175 670,03</b>	<b>493 865 761,62</b>

## Bilan Passif en EUR

Bilan Passif au 30/06/2020

Portefeuille : 340062 CPR EUROLAND ESG

	30/06/2020	28/06/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	424 245 894,90	453 453 015,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	196,54	89,26
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	<b>-32 443 209,18</b>	<b>-27 088 795,18</b>
Résultat de l'exercice (a, b)	11 136 096,23	20 570 186,42
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>402 938 978,49</b>	<b>446 934 495,81</b>
Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>9 228 951,27</b>	<b>5 685 926,01</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	<b>9 173 341,27</b>	<b>5 523 175,95</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	-161,81	-163,25
Autres opérations temporaires	9 173 503,08	5 523 339,20
Instruments financiers à terme	<b>55 610,00</b>	<b>162 750,06</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	55 610,00	162 750,06
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>18 007 740,27</b>	<b>41 245 339,80</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	18 007 740,27	41 245 339,80
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>430 175 670,03</b>	<b>493 865 761,62</b>

## Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 30/06/2020

Portefeuille : 340062 CPR EUROLAND ESG

	30/06/2020	28/06/2019
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0920	8 057 500,00	
XEUR FESX DJ STOXX50		16 116 900,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de Résultat en EUR

Compte de résultat au 30/06/2020

Portefeuille : 340062 CPR EUROLAND ESG

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	17 966,36	88 997,45
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 918 577,80	14 767 362,98
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 053 155,58	7 272 875,50
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	217 706,16	78 198,64
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>13 207 405,90</b>	<b>22 207 434,57</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	10 558,68	78 008,20
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	26 812,36	120 427,06
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>37 371,04</b>	<b>198 435,26</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>13 170 034,86</b>	<b>22 008 999,31</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 755 617,24	2 046 091,54
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>11 414 417,62</b>	<b>19 962 907,77</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-278 321,39	607 278,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>11 136 096,23</b>	<b>20 570 186,42</b>

## **Annexes aux comptes annuels**



## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

## **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

Le taux est appliqué sur la base de l'actif net comme suit :

- 0,55% TTC pour la part IC
- 0,55% TTC pour la part ID
- 1,10% TTC pour la part PM
- 1,10% TTC pour la part P
- 0,15% TTC pour la part O

Une commission de surperformance est également calculée sur les parts P, IC et ID, selon la méthode suivante :

20,00% TTC de la part de performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU réalisée par le FCP au cours de l'exercice, dans la limite de 1,00% de l'actif net.

Le fonds a pris en charge un montant de 2 872,10 euros lié à la cotisation AMF.

Le fonds a pris en charge des frais exceptionnels à hauteur de 18 057,60 euros liés au recouvrement de créances relatives à des retenues à la source payées sur les dividendes perçus de sociétés étrangères.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts « IC » et « P »,</b>	<b>Part « ID »</b>	<b>Part « O »</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution

## Evolution de l'Actif Net en EUR

Evolution de l'actif net au 30/06/2020

Portefeuille : 340062 CPR EUROLAND ESG

	30/06/2020	28/06/2019
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>446 934 495,81</b>	<b>561 034 982,88</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	157 988 369,68	56 602 675,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-151 842 825,43	-161 790 597,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	35 173 919,80	34 558 837,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-67 446 567,28	-61 575 911,60
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 243 950,06	944 510,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 287 830,00	-301 910,00
Frais de transactions	-1 723 628,69	-1 857 011,04
Différences de change	-30 300,41	423 497,98
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-17 173 438,05	9 787 359,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 101 097,87	21 274 535,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-21 274 535,92	-11 487 176,85
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-218 360,00	228 100,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-55 610,00	162 750,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-162 750,00	65 350,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-11 093 224,62	-11 082 943,97
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	11 414 417,62	19 962 907,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>402 938 978,49</b>	<b>446 934 495,81</b>

## VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 166 856,82	0,54
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 166 856,82	0,54
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	8 057 500,00	2,00
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	8 057 500,00	2,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	2 166 856,82	0,54						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							16 933 486,08	4,20
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	2 166 856,82	0,54						
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

## VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					2 166 856,82	0,54				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	16 933 486,08	4,20								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres					2 166 856,82	0,54				
Comptes financiers										
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 GBP	%	Devise 2 USD	%	Devise 3 CHF	%	Devise N AUTRE(S)	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	1 389 148,73	0,34	1 142 903,09	0,28				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	722,13		2 509,74		681,69			
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

## VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2020
Créances	Dépôts de garantie en espèces	903 555,50
	Coupons et dividendes en espèces	805 143,58
<b>Total des créances</b>		<b>1 708 699,08</b>
Dettes	Achats à règlement différé	- 836 968,00
	Frais de gestion	- 252 158,23
	Frais de gestion variable	- 31,09
	Collatéraux	- 16 837 136,00
	Autres dettes	- 81 446,95
<b>Total des dettes</b>		<b>- 18 007 740,27</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>- 16 299 041,19</b>

## CAPITAUX PROPRES

### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	350,644	42 283 825,17
Parts rachetées durant l'exercice	-708,925	-83 255 299,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	985,718	
<b>Part O</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 300,000	
<b>Part ID</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,775	98 176,77
Parts rachetées durant l'exercice		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17,777	
<b>Part P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	452 242,201	115 604 368,69
Parts rachetées durant l'exercice	-274 235,258	-68 587 526,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	332 785,310	



## CAPITAUX PROPRES

### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part PM</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	20,000	1 999,05
Parts rachetées durant l'exercice		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	

## COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
<b>Part O</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	
<b>Part I</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	
<b>Part P</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	
<b>Part ID</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	

## COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
<b>Part PM</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	

## FRAIS DE GESTION

	30/06/2020
<b>Part I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	775 828,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part O</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	323 109,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part P</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	625 491,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	31,08
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part ID</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 604,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

## FRAIS DE GESTION

	30/06/2020
<b>Part PM</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,09
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/06/2020
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2020
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	30/06/2020
Actions			1 203 172,85
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE	1 203 172,85
Obligations			
TCN			
OPC			9 450 859,22
	FR0000291239	CPR CASH P SICAV	6 631 838,02
	FR0012117422	CPR EURO HIGH DIVIDEND O	37 311,25
	LU1902694006	CPR INVEST GLOBAL EQUITY ESG - E -	2 723 250,00
	FR0012117430	CPR MIDDLE CAP FRANCE O	58 459,95
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>10 654 032,07</b>

## TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	196,54	89,26
Résultat	11 136 096,23	20 570 186,42
<b>Total</b>	<b>11 136 292,77</b>	<b>20 570 275,68</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 078 595,38	7 690 915,06
<b>Total</b>	<b>3 078 595,38</b>	<b>7 690 915,06</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part O</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	6 159 108,00	10 995 060,00
Report à nouveau de l'exercice	36,25	196,40
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>6 159 144,25</b>	<b>10 995 256,40</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	21 300,000	21 300,000
Distribution unitaire	289,16	516,20
<b>Crédits d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	418 013,17	671 217,89

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 844 740,22	1 785 939,46
<b>Total</b>	<b>1 844 740,22</b>	<b>1 785 939,46</b>

## TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	53 776,49	98 164,62
Report à nouveau de l'exercice	0,05	0,14
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>53 776,54</b>	<b>98 164,76</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	17,777	17,002
Distribution unitaire	3 025,06	5 773,71
<b>Crédits d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	4 238,13	6 510,38

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part PM</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	36,38	
<b>Total</b>	<b>36,38</b>	

## TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-32 443 209,18	-27 088 795,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-32 443 209,18</b>	<b>-27 088 795,18</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-9 285 344,59	-10 453 730,67
<b>Total</b>	<b>-9 285 344,59</b>	<b>-10 453 730,67</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part O</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-15 888 064,37	-13 743 841,82
<b>Total</b>	<b>-15 888 064,37</b>	<b>-13 743 841,82</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-161 241,88	-133 551,42
<b>Total</b>	<b>-161 241,88</b>	<b>-133 551,42</b>

## TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 108 413,55	-2 757 671,27
<b>Total</b>	<b>-7 108 413,55</b>	<b>-2 757 671,27</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Part PM</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-144,79	
<b>Total</b>	<b>-144,79</b>	



## TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>647 595 529,56</b>	<b>603 200 009,25</b>	<b>561 034 982,88</b>	<b>446 934 495,81</b>	<b>402 938 978,49</b>
<b>CPR EUROLAND ESG O</b>					
Actif net en EUR	252 882 756,61	261 615 047,08	220 011 085,43	226 811 242,57	197 590 499,54
Nombre de titres	27 000,000	23 300,000	19 800,000	21 300,000	21 300,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	9 366,02	11 228,11	11 111,67	10 648,41	9 276,54
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-319,51	735,20	231,33	-645,25	-745,91
Distribution unitaire en EUR sur résultat	249,68	254,53	554,43	516,20	289,16
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire en EUR	30,379	24,466	30,346	31,51	*
<b>CPR EUROLAND ESG I</b>					
Actif net en EUR	267 857 661,61	122 579 197,85	212 278 844,81	172 538 713,86	115 087 259,52
Nombre de titres	2 587,048	966,422	1 659,741	1 343,999	985,718
Valeur liquidative unitaire en EUR	103 537,95	126 838,16	127 898,77	128 377,11	116 754,75
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-3 498,00	8 312,91	2 674,30	-7 778,07	-9 419,87
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2 278,85	2 402,76	5 830,89	5 722,41	3 123,20
<b>CPR EUROLAND ESG ID</b>					
Actif net en EUR	48 468 887,20	2 319 850,65	2 295 236,25	2 199 923,53	2 003 318,21
Nombre de titres	426,000	17,002	17,002	17,002	17,777
Valeur liquidative unitaire en EUR	113 776,73	136 445,75	134 998,01	129 392,04	112 691,57
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR		8 941,61			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-3 849,21		2 819,41	-7 855,04	-9 070,25
Distribution unitaire en EUR sur résultat	2 521,21	2 588,93	6 189,27	5 773,71	3 025,06
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire en EUR	287,035	321,623	368,683	0,382	*
<b>CPR EUROLAND ESG P</b>					
Actif net en EUR	78 386 224,14	216 685 913,67	126 449 816,39	45 384 615,85	88 256 203,59
Nombre de titres	326 095,138	739 900,036	430 480,689	154 778,367	332 785,310

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>647 595 529,56</b>	<b>603 200 009,25</b>	<b>561 034 982,88</b>	<b>446 934 495,81</b>	<b>402 938 978,49</b>
Valeur liquidative unitaire en EUR	240,37	292,85	293,74	293,22	265,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-8,13	19,21	6,16	-17,81	-21,36
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3,88	4,06	11,81	11,53	5,54
<b>CPR Euroland ESG PM</b>					
Actif net en EUR					1 697,63
Nombre de titres					20,000
Valeur liquidative unitaire en EUR					84,88
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-7,23
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					1,81

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	23 182	5 415 315,20	1,34
ALLIANZ SE	EUR	43 816	7 963 996,16	1,99
BASF SE	EUR	101 559	5 065 762,92	1,26
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	6 581	373 932,42	0,09
COMMERZBANK AG	EUR	155 903	618 467,20	0,15
COVESTRO AG	EUR	24 059	814 397,15	0,20
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	18 786	679 019,97	0,17
DEUTSCHE BANK AG	EUR	3 323	28 125,87	0,01
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	11 105	1 788 460,25	0,44
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	62 905	562 496,51	0,14
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	119 121	3 877 388,55	0,96
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	469 665	7 019 143,43	1,74
DEUTSCHE WOHNEN SE	EUR	31 959	1 276 762,05	0,32
E.ON AG NOM.	EUR	135 273	1 354 759,10	0,34
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	69 542	1 572 344,62	0,39
FRESENIUS	EUR	93 536	4 126 808,32	1,02
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	18 855	2 892 357,00	0,72
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	31 547	1 499 744,38	0,37
HOCHTIEF	EUR	11 985	946 215,75	0,23
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	144 040	3 006 835,00	0,75
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	22 022	5 095 890,80	1,26
PORSCHE A HOLDING	EUR	36 971	1 891 436,36	0,47
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	5 071	53 701,89	0,01
SAP SE	EUR	126 757	15 758 430,24	3,92
SARTORIUS PRIV.	EUR	4 261	1 246 768,60	0,31
SIEMENS AG-REG	EUR	85 124	8 917 590,24	2,22
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	348	14 842,20	
THYSSENKRUPP AG	EUR	264	1 666,90	
VOLKSWAGEN AG	EUR	16	2 292,80	
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	29 960	4 042 802,40	1,00
VONOVIA SE	EUR	38 282	2 089 431,56	0,52
ZALANDO SE	EUR	37 510	2 354 877,80	0,58
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>92 352 063,64</b>	<b>22,92</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ANDRITZ AG	EUR	49 312	1 597 708,80	0,39
ERSTE GROUP BANK	EUR	20 539	430 292,05	0,11
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>2 028 000,85</b>	<b>0,50</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	49 741	2 181 888,97	0,54
BARCO	EUR	6 862	1 077 334,00	0,27

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ETABLISSEMENTS COLRUYT	EUR	30 366	1 487 023,02	0,37
EURONAV	EUR	100 586	720 698,69	0,18
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	20 097	1 500 843,96	0,37
KBC GROUPE	EUR	27 898	1 424 471,88	0,35
SOLVAY	EUR	62	4 418,12	
UMICORE	EUR	38 331	1 606 452,21	0,40
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	40 052	4 129 361,20	1,03
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>14 132 492,05</b>	<b>3,51</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AENA SA	EUR	9 023	1 071 030,10	0,27
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	30 093	1 395 713,34	0,35
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	653 218	2 001 459,95	0,50
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	1	0,31	
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	1 740 691	3 785 132,58	0,94
BANKINTER SA	EUR	124 295	527 632,28	0,13
CAIXABANK S.A.	EUR	324 311	616 353,06	0,15
CELLNEX TELECOM SA	EUR	47 059	2 552 480,16	0,63
CIE AUTOMOTIVE SA	EUR	43 151	674 018,62	0,17
EBRO FOODS	EUR	49 647	915 490,68	0,23
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	61 171	1 653 452,13	0,41
IBERDROLA S.A.	EUR	798 450	8 240 004,00	2,03
INDITEX	EUR	127 854	3 013 518,78	0,75
MASMOVIL IBERCOM SA	EUR	67 087	1 522 874,90	0,38
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	61 663	1 023 914,12	0,25
REPSOL	EUR	282 828	2 202 098,81	0,55
SACYR	EUR	648 515	1 197 807,21	0,30
TELEFONICA	EUR	401 465	1 705 021,86	0,42
ZARDOYA OTIS	EUR	236 974	1 443 171,66	0,36
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>35 541 174,55</b>	<b>8,82</b>
<b>FINLANDE</b>				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	7 333	397 008,62	0,10
FORTUM CORPORATION	EUR	128 031	2 164 364,06	0,54
METSO	EUR	67 158	1 958 998,86	0,49
NOKIA (AB) OYJ	EUR	247 667	963 053,13	0,24
ORION CORPORATION	EUR	19 855	854 956,30	0,21
SAMPO OYJ A	EUR	37	1 132,94	
TIETOEVRVY CORPORATION	EUR	42 064	1 021 313,92	0,25
UPM-KYMMENE OY	EUR	54 620	1 404 826,40	0,35
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>8 765 654,23</b>	<b>2,18</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR	EUR	27 887	675 144,27	0,17
AIR LIQUIDE	EUR	52 762	6 774 640,80	1,68
AIRBUS SE	EUR	78 539	4 988 797,28	1,24

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ARKEMA	EUR	9 982	849 867,48	0,21
AXA	EUR	262 861	4 892 368,93	1,21
BNP PARIBAS	EUR	119 369	4 222 081,53	1,05
CAPGEMINI SE	EUR	19 434	1 981 296,30	0,49
CARREFOUR	EUR	85 733	1 179 257,42	0,29
CREDIT AGRICOLE	EUR	142 759	1 203 172,85	0,30
DANONE	EUR	52 704	3 244 458,24	0,81
EIFPAGE	EUR	17 461	1 421 325,40	0,35
ENGIE SA	EUR	130 173	1 431 903,00	0,36
ESSILORLUXOTTICA	EUR	24 701	2 822 089,25	0,70
EURAZEO	EUR	21 965	1 002 043,30	0,25
HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 530	1 881 814,00	0,47
INGENICO	EUR	14 863	2 110 546,00	0,52
IPSEN	EUR	11 524	871 790,60	0,22
KERING	EUR	9 188	4 449 289,00	1,10
LEGRAND SA	EUR	10 065	680 595,30	0,17
L'OREAL	EUR	40 674	11 620 561,80	2,88
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	31 615	12 345 657,50	3,06
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	1 656	152 915,04	0,04
ORANGE	EUR	217 521	2 315 511,05	0,57
PERNOD RICARD	EUR	13 666	1 913 923,30	0,47
PEUGEOT	EUR	102 744	1 487 733,12	0,37
RENAULT SA	EUR	26 853	606 340,74	0,15
SAFRAN SA	EUR	38 897	3 470 390,34	0,86
SAINT-GOBAIN	EUR	72 382	2 319 843,10	0,58
SANOFI	EUR	179 850	16 303 402,50	4,04
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	72 134	7 132 609,92	1,77
SOCIETE GENERALE SA	EUR	100 671	1 489 930,80	0,37
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	9 982	600 916,40	0,15
SR TELEPERFORMANCE	EUR	3 080	695 772,00	0,17
TOTAL	EUR	275 677	9 366 126,08	2,32
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	105	5 266,80	
VALEO SA	EUR	37 207	869 155,52	0,22
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	41 973	840 299,46	0,21
VILMORIN & CIE	EUR	24 446	1 152 628,90	0,29
VINCI (EX SGE)	EUR	47 845	3 923 290,00	0,97
VIVENDI	EUR	43 955	1 003 932,20	0,25
WORLDLINE SA	EUR	47 340	3 648 967,20	0,91
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>129 947 654,72</b>	<b>32,24</b>
<b>IRLANDE</b>				
CRH PLC	EUR	50 229	1 531 984,50	0,38
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>1 531 984,50</b>	<b>0,38</b>

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ITALIE</b>				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	110 937	1 494 321,39	0,37
ENEL SPA	EUR	1 082 466	8 311 173,95	2,07
ENI SPA	EUR	304 857	2 588 235,93	0,64
FINECOBANK SPA	EUR	59 891	719 590,37	0,18
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	1 611 304	2 745 017,49	0,68
LEONARDO SPA	EUR	219 566	1 295 439,40	0,32
MEDIOBANCA SPA	EUR	101 782	650 386,98	0,16
UNICREDIT SPA	EUR	208 050	1 703 513,40	0,42
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>19 507 678,91</b>	<b>4,84</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ARCELORMITTAL	EUR	119 100	1 115 967,00	0,28
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 115 967,00</b>	<b>0,28</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO GROUP GDR	EUR	38 758	297 118,83	0,07
ADYEN NV	EUR	1 451	1 879 770,50	0,47
AEGON	EUR	21 829	57 912,34	0,01
AERCAP HOLDINGS	USD	41 677	1 142 903,09	0,28
AKZO NOBEL	EUR	21 760	1 735 142,40	0,43
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	9 505	1 307 412,75	0,32
ASML HOLDING NV	EUR	50 201	16 410 706,90	4,08
FERRARI NV	EUR	8 387	1 273 565,95	0,32
FIAT INVESTMENTS NV	EUR	133 090	1 190 356,96	0,30
HEINEKEN	EUR	53 967	4 428 532,02	1,10
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	14 035	1 022 449,75	0,25
ING GROEP NV	EUR	388 874	2 410 241,05	0,60
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	165 459	4 014 035,34	1,00
KONINKLIJKE DSM	EUR	9 933	1 223 745,60	0,30
PROSUS NV	EUR	67 793	5 609 192,82	1,39
RANDSTAD N.V.	EUR	24 819	984 321,54	0,24
ROYAL PHILIPS	EUR	86 681	3 598 995,12	0,89
STMICROELECTRONICS NV	EUR	72 217	1 749 095,74	0,43
UNILEVER NV	EUR	195 266	9 226 318,50	2,30
WOLTERS KLUWER	EUR	61 154	4 251 426,08	1,06
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>63 813 243,28</b>	<b>15,84</b>
<b>PORTUGAL</b>				
JERONIMO MARTINS	EUR	201 851	3 145 847,84	0,78
NOS	EUR	962 974	3 740 191,02	0,93
REN-REDES ENERGETICAS NACIONAIS SGPS S.A.	EUR	376 400	914 652,00	0,23
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>7 800 690,86</b>	<b>1,94</b>

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ROYAUME UNI</b>				
RELX PLC	GBP	67 526	1 389 148,73	0,34
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>1 389 148,73</b>	<b>0,34</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>377 925 753,32</b>	<b>93,79</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>377 925 753,32</b>	<b>93,79</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
CPR CASH P SICAV	EUR	298	6 631 838,02	1,65
CPR EURO HIGH DIVIDEND O	EUR	5	37 311,25	0,01
CPR MIDDLE CAP FRANCE O	EUR	5	58 459,95	0,01
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>6 727 609,22</b>	<b>1,67</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CPR INVEST GLOBAL EQUITY ESG - E - ACC	EUR	25 000	2 723 250,00	0,68
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>2 723 250,00</b>	<b>0,68</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>9 450 859,22</b>	<b>2,35</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>9 450 859,22</b>	<b>2,35</b>
<b>Titres reçus en garantie</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
AENA SA	EUR	9 697	1 151 033,90	0,29
ATLANTIA EX AUTOSTRADE	EUR	176 841	2 528 826,30	0,63
EDF	EUR	347 764	2 855 142,44	0,70
JUST EAT TAKEAWAY.COM N.V	EUR	2 582	239 506,32	0,06
NATIXIS	EUR	99 844	232 137,30	0,06
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>7 006 646,26</b>	<b>1,74</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
AUST GOVE BON 3.5% 15-09-21	EUR	2 012 000	2 166 856,82	0,54
<b>TOTAL Obligations &amp; val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>2 166 856,82</b>	<b>0,54</b>
<b>TOTAL Titres reçus en garantie</b>			<b>9 173 503,08</b>	<b>2,28</b>
<b>Créances représentatives de titres prêtés</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	29 000	1 048 205,00	0,26
DEUTSCHE BANK AG	EUR	244 000	2 065 216,00	0,51
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	70 000	625 940,00	0,16
E.ON AG NOM.	EUR	337 200	3 377 058,00	0,83
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	50 000	529 500,00	0,13
THYSSENKRUPP AG	EUR	87 355	551 559,47	0,14
VOLKSWAGEN AG	EUR	10 300	1 475 990,00	0,37
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>9 673 468,47</b>	<b>2,40</b>

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	5 000	219 325,00	0,05
SOLVAY	EUR	13 900	990 514,00	0,25
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 209 839,00</b>	<b>0,30</b>
<b>FINLANDE</b>				
SAMPO OYJ A	EUR	68 200	2 088 284,00	0,52
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>2 088 284,00</b>	<b>0,52</b>
<b>FRANCE</b>				
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	27 822	1 395 551,52	0,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 395 551,52</b>	<b>0,35</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AEGON	EUR	202 000	535 906,00	0,13
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>535 906,00</b>	<b>0,13</b>
<b>TOTAL Créances représentatives de titres prêtés</b>			<b>14 903 048,99</b>	<b>3,70</b>
<b>Indemnités sur titres prêtés</b>			<b>24 710,26</b>	<b>0,01</b>
<b>Indemnités sur titres empruntés</b>			<b>161,81</b>	
<b>Dettes représentatives des titres reçus en garantie</b>			<b>-9 173 503,08</b>	<b>-2,28</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO STOXX 50 0920	EUR	-250	-55 610,00	-0,01
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>-55 610,00</b>	<b>-0,01</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-55 610,00</b>	<b>-0,01</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-55 610,00</b>	<b>-0,01</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	55 610	55 610,00	0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>55 610,00</b>	<b>0,01</b>
<b>Créances</b>			<b>1 708 699,08</b>	<b>0,42</b>
<b>Dettes</b>			<b>-18 007 740,27</b>	<b>-4,47</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>16 933 486,08</b>	<b>4,20</b>
<b>Actif net</b>			<b>402 938 978,49</b>	<b>100,00</b>

CPR EUROLAND ESG P	EUR	332 785,310	265,20
CPR EUROLAND ESG ID	EUR	17,777 112 691,57	
CPR Euroland ESG PM	EUR	20,000	84,88
CPR EUROLAND ESG O	EUR	21 300,000	9 276,54
CPR EUROLAND ESG I	EUR	985,718 116 754,75	



## Complement d'information relatif au regime fiscal du coupon

DECOMPOSITION DU COUPON PART : O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 215 413,00	EUR	104,01	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 943 695,00	EUR	185,15	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>6 159 108,00</b>	<b>EUR</b>	<b>289,16</b>	<b>EUR</b>

DECOMPOSITION DU COUPON PART : ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	13 772,38	EUR	774,73	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	40 004,11	EUR	2 250,33	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>53 776,49</b>	<b>EUR</b>	<b>3 025,06</b>	<b>EUR</b>